

AU VOLANT

ORGANE DE L'ASSOCIATION « LES VIEUX DU VOLANT »
MAI 1936 — 5^e ANNEE — N° 43 — LE NUMERO 2 Frs.

20, 21 et 22 juin 1936
4^e CONGRÈS DES VIEUX DU VOLANT
au Havre

— ● —

13 juillet 1936 à Reims
5^e RALLYE DES ANCÊTRES

— ● —

Partout des Réunions Amicales

— ● —

voir tous les détails pages 10 et 11

LE SERVICE DE PROPAGANDE DES PRODUITS FRANÇAIS

DE "AU VOLANT"

peut vous faire obtenir

POUR LE CAMPING

Tous les articles de camping, (popotes, sacs, tentes, lits, etc.). prix de gros.

POUR L'HABILLEMENT

Ceintures en cuir toutes couleurs, façon haute couture, de **25 à 35 fr.**

Chaussures fines, remise de **10 %** et prix de gros.
Costumes pour hommes, prix de gros.

Ensemble plage en lin (short, jupe, veste) à partir de **175 fr.** sur mesure.

Fourrures, prix de gros.

Parapluies hommes et dames, prix de gros.

Robes haute couture sur mesure, très jolis tissus, à partir de **300 fr.**

Sacs pour dames, prix de gros.

Short dames et messieurs, à partir de **20 fr.** sur mesure.

Vêtements de sports, prix de gros.

POUR LA MAISON

Ameublement, jusqu'à **20 %** de remise

Appareils d'Eclairage, remise de **40 %**.

Appareils à Gaz et Butane (chauffage et cuisine), remise de **20 %**.

Argenterie, remise de **10 %**.

Boites à bijoux, à cartes, prix de gros.

Carpettes, prix de gros.

Chauffage central, remise de **15 %**.

Coutellerie, prix de gros.

Garnitures de bureau, prix de gros.

Glacières de marques jusqu'à **20 %** de remise.

Linge de maison (draps, serviettes de table et de toilette, nappes, taies d'oreillers, torchons, toile basque, confection de trousseaux) prix de gros.

Réchaud à gaz, de marque connue, **en réclame à 236 fr.**

Tapis et moquettes, prix de gros.

T. S. F., remise usqu'à **25 %**.

POUR OFFRIR

Horlogerie (montres de marque), de **30 à 75 %** de remise.

Joaillerie, remise de **30 %**.

Librairie, remise de **15 %**.

Portefeuilles, prix de gros.

Serviettes d'affaires, prix de gros.

Stylos, remise usqu'à **25 %**.

POUR LES SPORTS

Accessoires d'Alpinisme, prix de gros.

Bicyclettes, remise de **15 %**.

Canoës, remise de **20 à 25 %** et prix de gros.

Costumes de bains, prix de gros.

Croquet de jardin, prix de gros.

Hors-bord, prix de gros.

Jeu de boule de Salon, prix de gros.

Jeux d'enfants, prix de gros.

Jeux de jardin, prix de gros.

Jeu de Roulette de Salon, prix de gros.

Machines à ramer, prix de gros.

Matelas de plage, prix de gros.

Paréos, prix de gros.

Ping-pong, prix de gros.

Raquettes de tennis, prix de gros.

Spirobol pour enfants, prix de gros.

Tous les articles de sport, prix de gros.

POUR LA TABLE

Champagne, prix spéciaux.

Muscat, par bombonne de 10 litres franco **100 fr.**

Portos, prix spéciaux.

POUR LA TOILETTE ET LA SANTE

Eau de Cologne, remise de **20 %**.

Lunetterie, remise de **15 %**.

POUR LE TOURISME

Appareils photographiques, remise de **15 %**.

Bicyclettes, remise de **15 %**.

Hôtels, remise de **25 %** (recommandé aux familles).

POUR LE VOYAGE

Buvard de voyage, prix de gros.

Librairie remise de **15 %**.

Sacs de voyage prix de gros.

Les prix de gros représentent une diminution d'environ **40 %**.

Le Bureau d'Achat de « Au Volant » surveille l'exécution des commandes pour les lecteurs habitant la province.

Demandez-nous des bons pour aller voir sur place les **Robes coutures et les Costumes pour Hommes** sur mesure

Aucune commande concernant l'automobile ne peut être réalisée.

AU VOLANT

DIRECTION - REDACTION
P U B L I C I T E
10, Rue Pergolèse, PARIS
● PASSY 24-04 ●

PAVÉS ET CASSIS

AVEC les beaux jours ce titre pourrait paraître être celui d'une ballade routière et champêtre... Malheureusement il n'en est rien; nous ne voulons parler que de ces deux mortels ennemis de nos voitures : les pavés et les caniveaux.

Pendant ces dernières années à une cadence très rapide, la majorité des routes nationales et la plupart des chemins touristiques ont été refaits pour la plus grande satisfaction des usagers.

Malheureusement cette modernisation nécessaire s'arrête à l'entrée des villages et des villes : là en effet la route devient propriété communale et comme telle doit être entretenue par les municipalités. C'est une hérésie !

Car s'il est prouvé que les grandes agglomérations ont les ressources nécessaires à entretenir les rues empruntées par les grands itinéraires les petits villages ne peuvent seuls, ou à peu près, remédier aux dégâts d'un trafic routier important : c'est évident.

Mais dans nombre de ces villages — nous pourrions en citer des centaines — la vétusté de la chaussée principale fait elle-même la preuve que depuis des années, quelquefois même des dizaines d'années, aucune réfection n'a été faite, tandis que toutes les rues adjacentes sont bien entretenues.

Aujourd'hui nous ne voulons citer aucune de ces agglomérations, chaque lecteur n'a qu'à faire un facile appel à sa mémoire pour situer le cas dont nous parlons.

Or ces traversées en mauvais état, ces tronçons de routes à grand trafic absolument défoncés sont toujours pavés ce qui ajoute encore à leur inconfort. Le pavage coûte cher, mais il résiste bien, s'est-on dit il y a fort longtemps; cela ne veut pas dire qu'il est éternel !

Les automobilistes ont donc le droit de réclamer la réfection de ces traversées de village, qui rendent odieux n'importe quel déplacement.

Il n'y a d'ailleurs pas que les pavés à être mis en causes : à ceux-ci s'ajoute ce que, depuis bien avant la guerre, on a baptisé cassis.

Ces autres pièges à automobile sont bien annoncés par une signalisation appropriée, malheureusement à dix kilomètres à l'heure on y brise encore des lames de ressort !

Pavés en mauvais état et cassis sont deux ennemis de l'automobile.

Pour y remédier il faudrait que les traversées des villages soient classées dans la même catégorie que les routes nationales ou que les municipalités aient des subventions spéciales de l'Etat pour entretenir les parties des grands itinéraires dont elles ont la charge.

Les Vieux du Volant ont commencé des démarches pour obtenir dans ce sens une amélioration à cet état de chose; mais la revue Au Volant trouve que tous les automobilistes doivent appuyer cette action de la manière suivante.

Dans toute agglomération où les pavés de l'artère principale, sont les seuls à ne pas être en bon état, où des cassis sont autant de pièges tendus, aucun automobiliste ne doit s'y arrêter pour y faire un achat quel qu'il soit.

Depuis longtemps en effet, si les municipalités intéressées avaient fait les démarches nécessaires, cet état de chose serait modifié à la satisfaction des automobilistes, tous clients intéressants, qu'ils voyagent pour affaires ou par plaisir.

Evitons donc de nous arrêter dans ces agglomérations où tout nous prouve que rien n'a été fait pour satisfaire les clients que nous sommes. Ne nous arrêtons pas, n'achetons rien dans ces endroits où l'hospitalité est si mal comprise puisque les habitants et leurs représentants nous donnent eux-mêmes la preuve qu'ils ne désirent pas notre venue !

Demandez-nous carte pour visiter sans engagement Maison Haute Couture à prix normaux

BON POUR 20%

de réduction aux Vieux du Volant

Economisez de 10 à 20 % sur votre consommation d'essence grâce au correcteur "STAR", sur le prix duquel grâce à ce bon vous aurez une remise de 20 %

STAR, 11, r. d'Abbeville, Paris (Tél. Trud. 18-01)

Groupages Gomis

Chemins de Fer Algériens
Réseaux de l'Est

Services rapides quotidiens et par wagons
Transports directs, Rail et Auto Combinés

d'ALGER — TIZI-OUZOU — BOUIRA — AUMALE — BORDJ-BOU-ARRERIDJ — SETIF — CONSTANTINE — AIN-BEIDA — BATNA — BONE — BISKRA — PHILIPPEVILLE, etc

GROUPAGES GOMIS. Alger, Quai Gare Maritime
Téléphone : 67-55

L'ANTHÈNE DIMINUE LA CONSOMMATION



L'ANTHÈNE AUGMENTE LA PUISSANCE

L'ANTHÈNE
SUPERLUBRIFIANT DE L'ALCOOL
TRANSFORME LE POIDS LOURD
EN SUPERCARBURANT

RÉSULTATS CONFIRMÉS AUX ARTS-A-MÉTIERS
BROCHURE TECHNIQUE ILLUSTRÉE SUR DEMANDE

L'ANTHÈNE, 41, Av. de Rueil, NANTERRE

O.C.I.P

MEUBLES ARBEY

AU VIEUX NOYER
FONDÉ EN 1879

Expéditions Franco

Demandez la Liste
des Fins de Séries en
Studios. Salles à manger
Ch. à coucher. Cab's Travail.

BON Catalogue fco

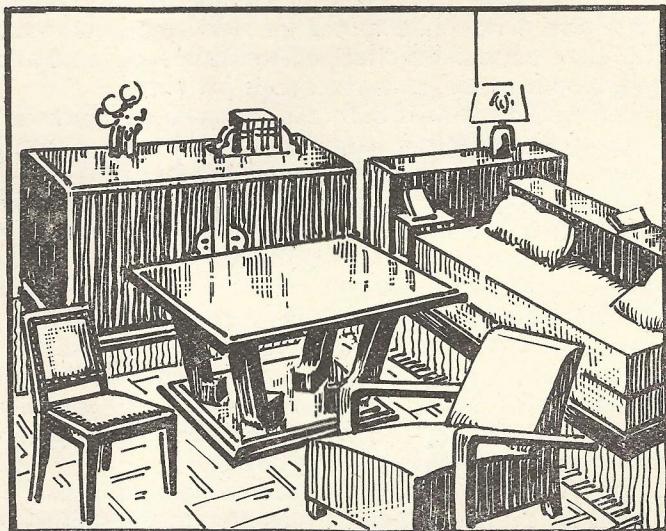
pour 1^o Ameublement
Studios.

2^o Fauteuils, Bureaux

Cabinets de Travail

3^o Liste Fins de Séries

(¹) Rayer la mention inutile



STUDIO Bahut-Buffet, Table, 4 chaises
Fauteuil confort, garni tissu. Cory
d'angle. Divan-sode. Toute literie. housse. coussins tissu. **2986**

"vrais prix
de fabrique"
USINE AU
PRÉ S. GERVAIS
80, Faubg St. Antoine - PARIS

Il y a 50 ans

L'association Daimler-Sarazin ou les origines de la marque "Panhard et Levassor"

EN 1886 deux hommes, par des circonstances extraordinaires se rencontraient, allaient travailler ensemble, et lancer pratiquement le moteur à essence de pétrole : c'était Gottlieb Daimler, Würtembergeois très francophile, et M. Sarazin, fils d'un capitaine d'artillerie belge.

Daimler, depuis 1872, était le collaborateur de MM. Otto et Langen, constructeur de moteurs à gaz. Lorsqu'il conçut le projet d'un moteur alimenté par l'essence de pétrole il pensa à quitter l'usine de Dentz et à faire breveter son projet à l'étranger.

MM. Otto et Langen lui conseillèrent de se mettre en rapport avec leur représentant de Paris, M. Sarazin.

Le 26 octobre et le 27 décembre 1886, Daimler déposait, d'accord avec M. Sarazin, ses quatrième et cinquième brevets, par lesquels nous sommes mis en présence de l'automobile proprement dite, aussi bien dans son principe que dans ses diverses applications... éventuelles : « Véhicules à roues mus par un moteur à gaz ou à pétrole : omnibus sur rail, moteur à un cylindre placé au milieu du véhicule. »

De cette collaboration devait naître quelques années plus tard la première automobile « Panhard et Levassor ! »

Depuis de longues années existait avenue d'Ivry, à Paris — à l'endroit exact où sont les usines actuelles — une maison qui fabriquait des scies à ruban, des machines à couper le bois et très rarement quelques moteurs à gaz.

En 1855 elle avait été fondée par un M. Perrin, puis était devenue en 1872 la société Perrin-Panhard et Cie.

En 1886 la raison sociale se modifiait encore et devenait « Panhard et Levassor ».

Or Sarazin était en rapport avec la maison Panhard et Levassor. Lorsqu'il s'agit de réaliser les projets de Daimler, Sarazin n'hésita pas à confier à cette dernière la fabrication du moteur Daimler.

Les nombreuses entrevues, que nécessitaient ce travail, ressérèrent les liens d'affection qui unissaient Sarazin et Levassor, sans pour cela que des relations s'établissent entre les deux familles.

Dès 1887, Sarazin malade ne quitta plus sa chambre. Son ami Levassor vint alors le voir régulièrement et fit connaissance de Mme Sarazin.

Fin décembre de cette même année, Sarazin mourrait en

recommandant à sa femme l'affaire engagée avec Daimler : « Elle est considérable et d'un avenir qu'on ne peut imaginer. »

Mme Sarazin était une femme de tête, très énergique et très au courant des affaires de son mari.

Dès la mort de son mari, elle écrivit à Daimler qu'elle restait à sa disposition. Daimler lui répondit que n'ayant pas d'autres relations en France, il serait désireux de continuer avec elle les affaires engagées avec son époux.

D'autre part, quinze jours après le décès de Sarazin, Levassor lui demandait « ce qu'il fallait faire du moteur Daimler, dont la construction avait été ordonnée par M. Sarazin. »

Mme Sarazin vécut alors des journées bien dures, où elle surmonta de nombreuses difficultés grâce à son énergie.

Au début de 1888, la première voiture automobile actionnée par un moteur à pétrole fonctionnait; le tramway à pétrole présenté à l'Exposition de Brême était un succès.

Elle reprit courage et désira s'assurer la concession Daimler. Ce dernier hésita, mais Mme Sarazin le convainquit.

Elle revint d'Allemagne avec des engagements formels et un nouveau moteur. Entre temps elle eut de nombreux entretiens avec Levassor.

A l'occasion de l'Exposition Universelle à Paris de 1889, Mme Sarazin, Daimler et Levassor firent un gros effort pour le moteur à pétrole et ses diverses applications.

Ils y exposèrent, avec la collaboration d'un ingénieur déjà connu, Maybach, un quadricycle, deux canots à pétrole et un tramway.

Le dimanche, Mme Sarazin et Levassor, à bord d'un des canots, Daimler et Maybach, à bord de l'autre, descendaient la Seine, tandis que le fils de Daimler, souvent accompagné de M. Panhard, essayait de suivre les berges avec le quadricycle !

Le 1^{er} novembre 1889, Daimler concéda régulièrement sa représentation exclusive à Mme Sarazin. Quelques jours après, Levassor disait à celle-ci : « Donnez à la maison Panhard et Levassor le droit d'exploiter le brevet Daimler, moyennant ce que nous vous payerons une redevance de 20 % par moteur. »

Et le 17 mai 1890, Levassor épousait la charmante Sarazin.

La maison Panhard et Levassor se lançait

INFORMATIONS

La Consommation et le Correcteur "Star"

NOUS estimons rendre service à tous nos lecteurs en leur présentant aujourd'hui la description d'un appareil encore peu connu, faute de publicité, mais qui, par contre, a une grande valeur.

Conçu par un technicien, faisant partie des Vieux du Volant (1914), cet appareil dénommé « Star Electro » équipe de nombreux véhicules dont certains depuis 2 ans.

Ceci nous donne déjà une preuve de son fonctionnement continu; et pour le présenter, nous avons pu nous documenter auprès de l'inventeur et parmi ceux qui possèdent cet appareil.

L'appareil se présente sous la forme d'une bride, se plaçant entre le carburateur et la tuyauterie d'admission; nous avons pu voir qu'il y a une quarantaine de formes différentes permettant d'équiper toutes les voitures avec carburateur à simple et double corps. A l'intérieur de cette bride une bague a gorge de quelques millimètres plus faible et dans laquelle débouche des orifices disposés tangentiellement. Ensuite à l'extérieur un électro aimant relié au débit de la dynamo assure le fonctionnement automatique de l'appareil. Donc aucune pièce en mouvement sur la veine gazeuse, aucune usure à craindre, seul un noyau plongeur navigue dans l'électro.

Son but est de récupérer le maximum de combustible dans tous les cas où celui-ci n'est pas utilisé intégralement (combustion incomplète par manque d'homogénéisation) ou non utilisé à la traction du véhicule (lorsqu'on lâche l'accélérateur).

Son action produit un brassage puissant de la veine gazeuse sortant du carburateur, sans la freiner : d'où un dosage plus correct aux différentes allures par régulation meilleure du débit d'air; une diminution du débit du ralenti dans la marche au frein moteur, (voiture lancée, accélérateur lâché).

Et comme conséquence une économie certaine de combustible allant de 10 à 20 %.

De plus de nombreux avantages :

- 1^o souplesse du moteur dans les variations de régime;
- 2^o couple du moteur amélioré par la nouvelle émulsion;
- 3^o suppression des accoups aux reprises et ralentissements;
- 4^o économie de combustible en frein moteur;
- 5^o diminution des remontées d'huile en frein moteur;
- 6^o suppression des dépôts de carbone par meilleur combustion;
- 7^o récupération des vapeurs d'huile et d'eau se dégageant du carter moteur;
- 8^o lubrification des hauts de cylindres, proportionnellement à l'effort demandé au moteur;
- 9^o fonctionnement automatique de l'appareil;
- 10^o N'influence pas la mise en route ni le ralenti.

La pratique vient confirmer ces avantages ainsi que le prouvent les références que nous avons pu voir, dont les principales émanent des Laboratoires du Conservatoire des Arts et Métiers, des Maisons Peugeot, Renault, Unic, des Ministères de la Guerre, Aviation et Marine, des Sociétés de Transports, de la Standard Oil Cie, Byhr, Potin, Gibbs etc... et celles par milliers émanant des clients. Tout prouve que cet appareil a une action efficace sur la meilleure utilisation de l'essence, nous espérons que tous les Vieux du Volant en feront l'expérience, d'autant plus que l'inventeur offre des avantages à tous les membres : essais gratuits durant 15 jours et conditions spéciales (voir page 2).

Vous serez, en l'essayant, à même de juger si nous faisons erreur en disant que le « Star » est un appareil pratique (rapide de montage, entretien nul, rendement excellent) et économique, auquel nous préseignons un gros succès.

Le Catalogue des Catalogues 1936

E classique « Catalogue des Catalogues » paraît pour la 30^e année (600 pages illustrées). Il donne les prix et caractéristiques de toutes les marques françaises et étrangères : motos, voitures touristes, véhicules industriels (camions, tracteurs routiers et agricoles, gazogènes) et accessoires. En outre, il publie les caractéristiques et numéros de châssis tourisme et véhicules-industriels antérieurs à 1936; le Code de la route avec ses modifications; les renseignements utiles : déclarations impôts, réquisitions, etc., les signes minéralogiques par dates et par départements; les adresses des principaux fournisseurs de l'automobile, et les tableaux de réglage des principales marques automobiles.

D'un format pratique, il est indispensable à tous : constructeurs, agents commissionnaires, garagistes, acheteurs directs, pour toutes opérations; achat, vente, échange.

Envoi franco recommandé contre mandat de 20 fr. (étranger 25 fr) adressé aux éditeurs : Vve Victor Lefèvre et M. Baron, 1, avenue Félix-Faure, Paris XV^e. (chèques postaux 25848 Paris).

Plus de Crevaison

U début de l'année dernière nous avons été des premiers à encourager M. Bataille à présenter à la grande presse son nouveau produit magique « Blocuite » qui panse instantanément les blessures désagréables — c'est peu dire — des pneumatiques : les crevaisons.

De nombreux automobilistes lui ont aussitôt adressé un grand nombre de lettres admiratives, curieuses et quelquefois sceptiques. Eh bien nous sommes aujourd'hui en mesure de rassurer ces derniers au moyen de deux témoignages. Voici d'abord le premier, un certificat officiel :

AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE PROCES VERBAL D'ESSAI
No 1286.

Essai de produit anticrevaison.

Demandé par M. A. Bataille, 35-37, boulevard de Reims Paris XVII^e.

Exécuté le 9 mai 1935.

Caractéristique des essais. — Le 9 mai 1935, il a été procédé au contrôle d'un produit dénommé « Blocuite » présenté par M. A. Bataille. Les essais ont été exécutés à l'autodrome de Linas-Montlhéry.

Le produit est destiné à empêcher le dégonflement des pneumatiques à la suite de crevaisons par clous ou instrument similaires.

Le produit qui se présente sous la forme d'une pâte grisâtre suffisamment fluide, est injecté dans la chambre à air au moyen d'une seringue par l'orifice de valve.

Des pneumatiques divers (bicyclette, motocyclette, voitures automobiles, tourisme, sport et course) traités au moyen du produit ou non traités, ont été perforés au moyen de clous de dimensions correspondantes à l'importance des pneumatiques du véhicule utilisé. Enfin, un pneumatique monté sur roue a été perforé au moyen d'une queue de lime de grande dimension.

Résultats des essais.

1^o Bicyclette type course montée sur boyaux.

a) Boyaux traités avec le produit et passant sur une planche munie de clous dépassant de 15 à 18 mm.

On ne constate aucun dégonflement après 10 passages.

b) Boyaux non traités : On constate un dégonflement presque immédiat.

2^o Motocyclette 1.000 cmc. course :

Clous dépassant de 22 à 25 mm.

Aucun dégonflement des pneumatiques traités n'est constaté.

3^o Voiture tourisme :

Clous dépassant de 30 à 35 mm.

Les pneumatiques traités ne subissent aucun dégonflement, même après plusieurs passages répétés.

4^o Voitures sport et course :

La même planche à clous est utilisée. On ne constate aucun dégonflement après plusieurs passages et l'une des voitures accomplit immédiatement un tour de piste (départ arrêté à 140,700 km./h. et un tour lancé à 189,538 km./h. Voiture 2 l. Bugatti, pilote M. A. Divo).

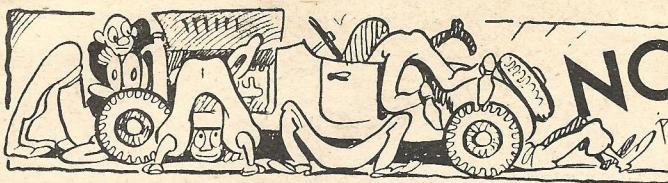
5^o Un pneumatique traité monté sur roue est perforé de plusieurs coups de poinçon (queue de lime de grosse dimension.) On ne constate aucun dégonflement.

6^o Le pneumatique avant (non traité), d'une voiture sport est perforé au moyen de la queue de lime. On constate l'affaissement du pneumatique. On injecte le produit dans le pneumatique dégonflé, puis on le regonfle et la voiture accompli un tour de piste, départ lancé à 148,441 km/h. On ne constate aucun dégonflement ultérieur (voiture Delahaye, pilote D. Marchand).

Paris, le 14 mai 1935. »

Le second résulte d'une visite quel'un de nos rédacteurs a effectué chez le fabricant. Les volumineux dossiers de correspondance, qui lui ont été confiés, démontrent par les achats répétés depuis près d'un an, la fidélité des premiers usagers, et l'adhésion de clients de marques tels que les P.T.T., les chemins de fer et de nombreuses grosses entreprises.

Est-il meilleure preuve de la valeur d'un produit, que la satisfaction de l'acheteur, et est-il meilleure preuve de sa satisfaction, que le fait d'en réacheter ?



NOUS AVONS GLANÉ, CECI POUR VOUS!

LA LUMIERE JAUNE.

Certaines informations de presse ont laissé entendre que l'usage de la lumière jaune serait obligatoire à partir du 1^{er} juillet prochain, si bien que le nombre d'automobilistes craignent de ne pas être en règle pour cette date.

Qu'ils se rassurent, ces informations anticipent sur la réalité. Il se peut que d'un jour à l'autre elles deviennent une vérité, mais elles ne le sont pas encore. L'arrêté du ministre des travaux publics actuellement à l'étude n'a pas encore été publié

VISITES DE SECURITE.

La création de Visites gratuites de Sécurité par les Vieux du Volant coïncide avec celle de visites sensiblement semblables créées pour les transports rapides et en commun et rendues obligatoires par le Service des Mines.

Malheureusement ces visites n'ont lieu qu'une fois par an pour chaque véhicule, ce qui est nettement insuffisant. Notons cependant le progrès que cela représente : grâce à l'activité bien-faisante des Vieux du Volant, stimulant énergique des initiatives de chacun, peu à peu, la Sécurité de la Route ne sera plus un vain mot!

LES PASSAGES A NIVEAU ET LA S.D.N.

Si bizarre que cela puisse paraître, la S.D.N. s'occupe des passages à niveau. Un comité spécial formé au sein de l'organisme génois, vient d'émettre les vœux que nous reproduisons ci-après à l'adresse des gouvernements.

1. Que l'on supprime le plus possible de passages à niveau, principalement en les remplaçant par des passages inférieurs ou supérieurs.

2. Que, dans la construction de lignes nouvelles, on s'abstienne en principe d'établir des passages à niveau et que, même pour des lignes secondaires, on limite le nombre des passages à niveau au strict minimum indispensable. En tout cas, les conditions les plus favorables devront être réalisées en ce qui concerne la visibilité et le tracé, tant du chemin de fer que de la route.

3. Que les gouvernements prennent toutes mesures utiles pour que les agents chargés de la manœuvre des barrières des passages à niveau soient avertis de l'arrivée des trains, tant pour assurer la sécurité, par la fermeture en temps utile des barrières, que pour réduire au minimum les arrêts de la circulation.

4. Que la réglementation et la signalisation des passages à niveau, sur les points de détail non réglés par les dispositions ci-dessus, soient rendues aussi uniformes que possible dans chaque pays.

5. Que des dispositions de sécurité supplémentaires soient prises dans chaque pays pour les cas de brouillard et toutes autres circonstances qui réduisent anormalement la sécurité.

6. Que les gouvernements s'efforcent de remédier à la situation créée par l'existence, dans certains pays, de portillons qui sont laissés à la libre disposition des piétons et qui donnent, en fait, un nombre d'accidents important.

LES GRANDES EAUX DE VERSAILLES.

Chaque année, certaines dates sont choisies pour le fonctionnement des grandes eaux de Versailles, attraction rare et recherchée par les touristes.

Voici, pour l'été 1936, les dates retenues:

Dans le parc de Versailles, les dimanches 10 mai, 7 et 28 juin, 5 et 19 juillet, 2 août, 6 septembre et 4 octobre;

Fêtes de nuit: au bassin de Neptune les 7 juin, 19 juillet et 6 septembre; dans le parc des Trianons, les dimanches 17 mai, 21 juin, 19 juillet, 16 août et 20 septembre.

Ces journées-là, Versailles ne manquera pas de visiteurs.

LA PSYCHOTECHNIE.

Nouvelle science, dont nous avons eu les premiers échos au Premier Congrès de la Sécurité de la Route en 1932, au cours duquel M. Lahy, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, nous a indiqué les principes de sa méthode.

Cette science a pour objet de déterminer, après un examen médical approprié et une série d'épreuves, le degré des facultés d'observation, de réaction, d'appréciation, d'attention, en résumé les conditions essentielles physiques, que doit réaliser un conducteur d'automobile ou tout candidat à un poste qui exige ces conditions.

Chaque épreuve est passée selon une méthode technique bien définie, à l'aide d'appareils spéciaux, contrôlés électriquement, qui enregistrent automatiquement les résultats.

L'étalonnage des résultats repose sur l'observation de plusieurs dizaines de milliers d'observations semblables qui ont permis le classement des valeurs recueillies dans un ordre méthodique. C'est à cet ordre méthodique que sont rapportés les résultats fournis par l'examen psychotechnique.

Il est juste de souhaiter que toute personne destinée à la conduite d'engins dangereux ou devant occuper un poste de surveillance délicat, exige une attention appliquée et soutenue, ait donné, avant l'exercice de sa fonction, à l'épreuve du laboratoire de psychotechnique, l'assurance qu'il possède les facultés « psychotechniques » indispensables.

LES PREMIERS LABORATOIRES.

Dès 1931, la Société des Transports en Commun de la Région Parisienne créait, sous la direction de M. Lahy, le premier de ces laboratoires de psychotechnie.

Ensuite l'Association des Industriels du Nord de la France en organisait un autre à Lille. A Marseille, il en existe un également. Enfin à Paris le Docteur Galland, membre des Vieux du Volant, vient d'en installer un autre.

CONCOURS D'ELEGANCE ET DE CONFORT DE L'« AUTO »

C'est le vendredi 5 juin qu'auront lieu le XV^e Grand Concours International d'Elégance, de Confort et de Technique de la Carrosserie et le VII^e Trophée International d'Elégance féminine, organisés par l'« Auto ». Comme les années précédentes, ces deux manifestations se dérouleront au Bois de Boulogne, allée de Bagatelle.

André REITZAU

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

a le plaisir d'annoncer à ses camarades Vieux du Volant
qu'il leur consentira des prix tout à fait spéciaux.

180, boul. Saint-Germain, Paris-6^e (St-Germain-des-Prés)
Tél.: Littré 94-60

LE TOURISTE

en 1900 « L'ESPERANCE »

83, avenue de la Grande-Armée

BRASSERIE — BUFFET FROID — RESTAURANT

Le Rendez-Vous des Vieux du Sport

en Bretagne

PENSION DE FAMILLE

dans site pittoresque, cuisine soignée comme chez soi,
prix spéciaux en juin et juillet (5 % aux Vieux du Volant)

LES KORIGANS, Sables-Blancs, Tréboul (Finistère)

LES IMPOTS SUR L'AUTO

Les impôts sur l'auto font la vie chère

En 5 ans, durée moyenne de leur auto,
pour sa commerciale
votre boucher paie.. 19.000fr
pour sa camionnette
votre boulanger paie.. 23.000fr
pour son camion
votre laitier paie.. 46.000fr
pour son 5 tonnes
votre marchand de vin paie.. 80.000fr

A cause de ces impôts,
la viande est chère,
le pain est cher,
le lait est cher,
le vin est cher.



Il faut diminuer
les impôts sur l'auto

COMITE NATIONAL DE DEFENSE DE L'AUTOMOBILE

1 rue de l'Entrepôt Paris (6)

Ecrivez à nos annonceurs de la part de AU VOLANT, vous serez servis avec encore plus de soin

Les blessures
par imprudence
coûtent cher...
Qui vous garan-
tit que vous n'en
serez pas de-
main l'auteur...



dérapage 2000

Route glissante... coup de frein... dérapage...
accident...

Pour le Tribunal vous êtes responsable. Vous criez à l'in-
justice vous croyant victime des circonstances et non imprudent.

Imprudent, vous l'êtes si vous avez négligé de faire
"adérer vos pneus".

Vous avez entendu parler de cette découverte et soit par
oubli, soit qu'un "conseil" vous ait induit en erreur,
vous avez négligé de faire un essai

Quand il s'agit de sécurité, il ne faut se fier qu'à soi-
même surtout quand la présentation est faite
avec l'autorité du nom de TECALEMIT.

Ne remettez pas à demain le soin de vous
documenter.



Demandez aujourd'hui même la Liste des
500 STATIONS D'ADÉRISATION DE FRANCE

TECALEMIT
18, Rue Brunel, PARIS -17-

M _____
adresse _____

JURISPRUDENCE

FACULTE D'OBTENIR DES DELAIS DE PAIEMENT

A l'heure actuelle, et par suite de la crise, de nombreuses personnes se trouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs obligations et de se libérer à l'égard de leurs créanciers.

L'article 1244 du Code Civil était déjà favorable au débiteur malheureux et de bonne foi et stipulait que le juge, en considération de sa position, pouvait lui accorder des délais modérés, et surseoir provisoirement à l'exécution des poursuites.

La loi du 25 mars 1936 accorde au débiteur malheureux et de bonne foi de nouvelles facultés. Celui-ci en cas d'urgence, et s'il n'a pu obtenir à l'amiable un délai au moins égal à un an, a la possibilité de s'adresser au juge des référés. Ce dernier pourra, à titre exceptionnel, suspendre pour un délai qui peut atteindre un an à dater de la promulgation de la présente loi.

NOUVELLE LEGISLATION SUR LA REVISION DU PRIX DE FONDS DE COMMERCE

PRENANT en considération la situation malheureuse dans laquelle se trouvaient les commerçants qui, à l'heure actuelle, n'avaient pas encore fini de payer leur fonds, et ne pouvaient faire face aux échéances des billets qu'ils avaient souscrits, le Parlement a voté la loi du 29 juin 1935.

Cette loi permettait aux commerçants qui, par suite de la crise, se trouvaient gênés pour payer les billets venant à échéance, d'obtenir des délais de paiement. D'autre part, le commerçant dont le chiffre d'affaires moyen des deux dernières exercices avait subi une diminution de plus de 33 %, par rapport à celui des deux années précédant l'acquisition avait la faculté de demander, dans un certain délai, la remise complète des intérêts dus. Enfin, l'acheteur qui avait été lésé de plus de 33 % pouvait demander, dans certaines conditions, une réduction en principal du prix de son fonds.

Les délais impartis pour introduire une demande aux termes de la loi du 29 juin 1935 sont maintenant expirés, mais la Chambre vient de voter une nouvelle loi autorisant ceux qui se trouvent être victimes d'une décision judiciaire à cet égard à se pourvoir devant la Commission Supérieure instituée par la loi du 14 décembre 1920.

Ces pourvois sont recevables lorsque les décisions rendues en vertu de la loi du 29 juin 1935 l'ont été en violation de cette même loi.

Il en serait ainsi par exemple si le Juge avait accordé une remise complète des intérêts, le chiffre d'affaires n'ayant pas diminué de plus de 33 %. Ainsi prenons une affaire qui, pendant chacune des deux dernières années précédant l'acquisition avait réalisé un chiffre d'affaires moyen de 530.000 francs; pendant les deux derniers exercices, le chiffre d'affaires moyen se trouve être, malgré la crise, de 400.000 fr.; si une ordonnance a été rendue, accordant à l'acheteur une remise complète des intérêts, le vendeur pourra se pourvoir devant la Commission Supérieure pour violation de la loi. En effet, pour qu'il puisse y avoir remise complète des intérêts, la diminution du chiffre d'affaires moyen aurait du être pour le moins de :

$$\frac{530.000 \times 33}{100} = 174.900 \text{ fr.}$$

le chiffre d'affaires moyen se trouvant dès lors abaissé à une somme de 530.000 fr. — 174.900 fr = 355.100 fr.

Il en serait de même si une ordonnance avait refusé au demandeur une réduction du prix de son fonds, alors que celui-ci avait dûment prouvé qu'il avait été la victime d'une lésion de plus de 33 %.

On peut également invoquer, pour se pourvoir une violation des règles de procédure établies par la loi.

Les cas où on peut se pourvoir sont donc assez faciles à dé-

terminer, mais, bien au contraire, les formalités à remplir à peine de forclusion sont nombreuses et compliquées. Nos lecteurs que ces dispositions seraient susceptibles d'intéresser feront donc bien de se renseigner auprès de personnes compétentes, afin d'éviter de se voir opposer des nullités de procédure.

IMPOTS SUR LES BENEFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Acette époque de l'année où les commerçants viennent de faire la déclaration de leurs bénéfices industriels et commerciaux une question se pose nécessairement à leur esprit, celle de savoir quels sont, à la suite de cette déclaration, leurs droits respectifs et ceux de l'Administration.

Il est tout d'abord un point certain : le contrôleur qui se trouve en possession de la déclaration n'est pas obligé de l'accepter telle qu'elle est; il a pour mission de la vérifier et même de la rectifier s'il y a lieu. D'ailleurs, même après avoir accepté en principe la déclaration du contribuable, les Agents du Trésor ont encore la faculté de vérifier les livres de ce dernier. Le contrôleur peut, à cet effet, se faire communiquer tous les documents comptables du commerçant, sauf, bien entendu s'il s'agit d'un contribuable soumis au régime du forfait; il a même le droit de redresser une comptabilité contenant des erreurs ou des lacunes.

Cependant, lorsque le contrôleur veut modifier la déclaration du contribuable, et établir une nouvelle base d'imposition, il doit en aviser l'intéressé lui faisant connaître les motifs de sa décision et le mettant à même de présenter ses observations ou réclamations.

Le contrôleur doit d'ailleurs apporter toutes preuves nécessaires à l'appui des prétentions qu'il émet au nom de l'Administration; ces preuves, il peut les trouver dans les livres même des contribuables; il peut aussi les chercher dans le calcul du montant du chiffre d'affaires; il a également la faculté de prendre pour base, soit le montant du prix d'acquisition du fonds, soit le taux des bénéfices des entreprises similaires.

Le contribuable doit toujours être admis à opposer ses propres preuves à celles de l'Administration. Il tirera le plus souvent argument des chiffres révélés par sa comptabilité, mais celle-ci, pour être opposable à l'Administration, devra être régulièrement tenue, c'est-à-dire comporter pour le moins un livre journal et un livre d'inventaire dûment cotés et paraphés. Le contribuable pourra aussi invoquer tous actes ou toutes lettres même non enregistrés. Il pourra également se prévaloir de ce que le contrôleur n'a pas tenu compte d'éléments que la déclaration lui faisait apparaître, sans que lui, contribuable, en ait fait état, il en sera ainsi, notamment si le contrôleur n'a pas fait venir en déduction des bénéfices la valeur locative des locaux commerciaux. Dans tous les cas, d'ailleurs, le contribuable doit avoir la possibilité de combattre toute erreur de fait ou de droit commise par le contrôleur ou même toute erreur dont il serait personnellement l'auteur.

Ici encore, si la vérification faite par le contrôleur doit aboutir à une rectification de la déclaration, celle-ci ne pourra être effectuée sans que le contribuable en ait été avisé et ait été mis à même de présenter ses observations. Celles-ci doivent parvenir à l'Administration dans les vingt jours de la notification; le contrôleur est juge de leur bien fondé, et, s'il les estime non justifiées, il a la faculté de porter le litige devant la Commission Consultative instituée par la loi du 4 avril 1926. L'intervention de cette commission devient même obligatoire si le contribuable en fait la demande dans ses observations.

(à suivre).

Jean PERICAUD,
Conseil de la Revue « Au Volant »

Tous renseignements gratuits par correspondance peuvent être donnés en écrivant à la revue.

pas de fêtes sans PORTO !

Porto d'origine de 1^{re} qualité
à des prix spéciaux
pour les Vieux du Volant

Dégustation gratuite à la Foire de Paris
Salons des Vins - Terrasse L - Allée G - Hall 14
Carte d'entrée à prix réduit à Au Volant

HAUTE COUTURE robe laine fin très souple

bleu marine
façon très soignée
genre sport
fleurs brodées au-dessus des poches
du corsage et de la jupe

très chic & très jeune
exceptionnellement pendant un mois
sur mesure
350 frs
Ecrire à Au Volant

L'ENTRAIDE

Cette rubrique de petites annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie égale assurés d'atteindre le but recherché. 7.500^e membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'Entraide » sont quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club; l'offre d'emploi est faite par un collègue: où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour.

Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 5 francs la ligne de 45 lettres, signes ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

OFFRES D'EMPLOI

CHERCHE Chef d'Atelier, con. tourisme, poids-lourds, diesel; logé au garage, agence grande marque, ville centre. Ecrire en donnant sérieuses références à no 343 à Au Volant qui transmet.

RECHERCHONS personnes bien introduites. Coop. Administratif, Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Ecrire Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

DEMANDES D'EMPLOI

VIEUX DU VOLANT, 33 ans, permis poids-lourds, transp. en commun spécial, cherche place similaire. Ecr. Muller, 5, r. du Liban, Paris.

DAME capable trav. bureau. Demande emploi. 600 francs par mois. Ecr. Au Volant qui transmettra.

INSPECT. auto, essences, huiles, outil, garar., pneus, etc., cherche situation similaire. Ecr. 5472 à « Au Volant » qui transmet.

CHAUFFEUR-MECAN., 19 ans, de voit. dont 2 ans Hispano, excell. réf. dem. emploi. Ecr. Ch. Bordarier, 31, imp. Nicop. Bordeaux.

MECAN. dépan. âge 25 ans, ch. emploi dans garage pour entret. voitures ou chauffeur. Réf. sér., possède tous permis de conduire. Bertrand, 2, rue Lalande, Paris (14^e)

INSPECTEUR hon. de l'U.N.A.T. dem. situat. direct. inspect. ou analog. dans aff. auto. S'adr. no 298 au journal qui transmettra.

AUTOS

AUTOCAR Salon 30 pl. Chas. Panhard. Très bon état. 9.000 Dutemple, 33, r. Seine, Ivry (S.).

CAMIONNETTE de Dion, 26, entièrement révisée. Carrosserie neuve. Convient serv. halles ou march. Débattre prix, 9, r. Nicolas-Roret, Paris.

VIEUX TACOTS

UNE Landry-Berrouet de 1896 à vendre. Forme très particulière. Bon état de marche. Ecr. Au Volant qui transmet.

1898 vis-à-vis de Dion Bouton. Excellent état. A pris part Rallye des Ancêtres (Paris-Châteaudun-Paris), manifestation La Baule. S'adresser pour essais et vente: Drion Iena-Automobile, 10, rue Fresnel, Paris.

ROCHET 1900. Vis-à-vis en état de marche. Prix intéressant. A déjà pris part à sortie Vieux Tacots. — S'adresser « Au Volant » qui transmettra.

DIVERS

AYANT inter. invention concern. carburation ch. associé capital pour explo. Salvini, 23, rue Liberté, Mantes-sur-Seine.

PIANO Caveau très bon état. A vendre. S'adresser « Au Volant » qui transmettra.

MUSCAT VIEUX EXTRA DOUX. 15^o. Véritable nectar. 10 litres franco 100 frs. Bonbonne comprise. Limouzy, R. Pasteur, Perpignan. V.d.V.

CAVES DE SAINT-MARTIN DE FRIGOLET, ne vend que l' recol. Déguster « Clos St-Martin » 1933. Caisse 20 bout.: 135 fr. co. Leur « Cadillac » 1935 100 en fut à 1 fr. 80, fut fact. et repris si rend en bon état. Gautier, « Cadillac » Graveson. Provence.

CHARLES MASSE, viticult. Val-Roche, Vouvray (1.-et-L.), ne vend que sa récolte.



CHEZ LES VIEUX DU VOLANT

Notre but :

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable, afin de travailler à la Sécurité de la Route.

Notre programme :

éducation des usagers de la route : création d'une « Police Auxiliaire de la Route »; organisation des Visites de Sécurité.

Notre action :

diffusion par la presse et la T. S. F. des Conseils de Prudence; conférences à la T. S. F. sur les dangers de la route; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets des Vieux du Volant.

Nos résultats :

le nombre des accidents a diminué, par rapport à celui de 1933, de 26 % au cours de 1934.

POUR CONTINUER

CETTE année aura été pour notre association fertile en réalisation, grâce aux patients travaux qu'inlassablement les Vieux du Volant poursuivirent aidés par une puissante multitude de sympathies, critiqués par ceux dont l'inertie était démontrée par le contraste, combattus par quelques-uns qui ne comprenaient point que notre Comité s'opposait à ce que l'association serve des intérêts particuliers, les leurs.

Nous pouvons le dire maintenant, à l'heure où les réalisations font la preuve de l'utile activité à laquelle j'ai été heureux de présider : nous avons eu bien des oppositions à vaincre, bien des obstacles à surmonter!

Pour l'avenir il n'y aura pas à se laisser vivre uniquement; mais les quatre années écoulées ont pleinement démontré la valeur de notre groupement, son orientation libre de toute combinaison louche, son entière liberté d'action.

Partis de zéro en 1932, les Vieux du Volant sont en 1936 tout près de huit mille membres,

Après s'être adonnés dès le début à une campagne pour l'Education des Usagers de la Route, ils l'ont organisée de telle sorte que toute la Presse, la T. S. F., de nombreux professeurs et instituteurs diffusent et expliquent périodiquement leurs Conseils de Prudence.

Après avoir étudié, remanié, rendu viable le projet de Police Auxiliaire de la Route, qu'avait élaboré en 1924 M. Grinda, Député des Alpes-Maritimes, et que rejetaient toutes les associations automobiles, ils sont arrivés à intéresser à sa réalisation le Ministère de l'Intérieur et à organiser avec le concours des préfectures un essai qui se perfectionne depuis sept mois.

Enfin après avoir réuni un nombre d'adhérents qui fait leur force, et organisé tout un réseau de délégués, représentant notre Comité auprès de nos camarades éloignés de la capitale, ils ont créé ces inspections des freins, des phares et des pneus, que tout le monde connaît maintenant sous le nom des Visites Gratuites de Sécurité.

Voici l'œuvre réalisée.

Celle de demain est encore énorme, et demande de plus en plus la collaboration la plus active possible de tous nos camarades.

Comme je l'ai bien souvent écrit ici, dès le début même des Vieux du Volant, nous sommes une grande famille où la camaraderie est appréciée à sa juste valeur.

Je n'ai jamais fait appel en vain à cette camaraderie où je me plaît à puiser une énergie toujours nouvelle lorsque se présente une difficulté à vaincre.

Aujourd'hui je veux faire appel à vous tous, mes chers camarades.

Pour continuer utilement notre œuvre et parachever notre action pour la Sécurité de la Route, il faut que nous devenions plus puissants encore en faisant grossir rapidement le nombre de nos adhérents.

Je sais combien il est difficile à l'heure actuelle de recruter de nouveaux Vieux du Volant; ma reconnaissance n'en est que plus forte envers ceux que j'ai le plaisir de voir inscrit chaque mois au palmarès de notre concours. Malgré cela nous devons tous porter nos efforts dans les mois qui vont venir sur le recrutement des adhérents.

L'œuvre que nous avons accomplie, et que je viens de développer en quelques lignes, facilitera grandement notre tâche, car elle est la preuve vivante de l'utilité des Vieux du Volant.

Au travail donc ! Les adhésions que vous nous enverrez, par leur difficulté même, me prouveront que pour un Vieux du Volant comme pour le groupement on sait combattre et réussir dans l'intérêt de tous, pour la Sécurité de la Route.

Docteur M. FRINGUET,
Président-fondateur des Vieux du Volant.

24 Mai

CHATEAU DE FARCHEVILLE

Déjeuner pique-nique

Visite d'un château moyenâgeux

Le mois dernier nous avons déjà signalé que le dimanche 24 mai, les Vieux du Volant, les Cadets des Vieux du Volant, leurs amis iraient visiter le très beau château de Farcheville, proche d'Etampes, grâce à l'amabilité de son propriétaire.

Le Château de Farcheville, rappelons-le, a été construit au XIII^e siècle par Hugues II de Bouville, chambellan de Philippe le Bel ! Il appartient aux sires de Bouville jusqu'en 1827 !

Voici donc le programme de cette agréable journée de campagne :

- A 11 h. 30, rendez-vous place de la gare à Etampes;
- A 12 h., départ pour les coteaux entourant Farcheville où aura lieu le pique-nique avec les provisions que chacun aura apportées;
- A 15 h., départ pour le Château de Farcheville et visite.

Ensuite rentrée libre.

Pour être agréable à nos camarades, le propriétaire actuel du Château nous a consenti un prix d'entrée de faveur de 2 francs par personne. Nous serons reconnaissant à nos adhérents de bien vouloir s'inscrire avant le 22 mai 18 heures au siège social, afin de pouvoir demander le nombre exact de cartes d'entrée.

En cas de mauvais temps, le rendez-vous ne changerait pas, mais les participants pourront trouver :

- A Etampes, un déjeuner à 18 fr. par personne à l'Hôtel Terminus;
- A la Ferté-Alais, un déjeuner de 15 à 18 fr. par personne à l'Ecu de France.

La visite du Château aurait lieu alors à 15 h. 30.

Le Château de Farcheville est à une cinquantaine de kilomètres de Paris sur la route qui va d'Etampes à La Ferté-Alais.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le soleil resplendit et nous promet d'être des notres le 24 mai; soyons nombreux à l'accompagner !

NOS RÉUNIONS

GRACE à nos délégués nos réunions amicales connaissent de plus en plus le succès : ce mois-ci nous avons le plaisir d'annoncer la création de réunion à Reims, résultat du dévouement de notre délégué régional, André Cunin.

Les réunions de Reims auront lieu tous les derniers samedi du mois à 18 heures, pour l'apéritif, au Lido, 171, rue de Vesle. A la première réunion remarqués autour de notre délégué départemental Louis Hatzfeld et d'André Cunin, Madame Féron, nos camarades Van der Linden, Rohart, Pastural, Diemert, Commandant Rougevin, Rieg, Brulet, Etevenard, Lebœuf, Hacker, Cuvillier, etc. Ce fut un succès très prometteur.

A Bordeaux, notre délégué départemental, G. Belis, a réorganisé les réunions amicales : elles ont lieu maintenant tous les jeudis de 18 à 19 heures au Café de France, Place Tourny; de nombreux camarades bordelais assistent à ces manifestations de la camaraderie Vieux du Volant.

Dans le Midi, notre délégué départemental, G. Fourrouge, de Nice, poursuit avec un égal succès ses réunions amicales et ses déjeuners mensuels, pour l'organisation desquels ce sont les Vieux du Volant eux-mêmes qui choisissent huit jours avant le lieu de leurs agapes.

Enfin à Paris, Le Touriste reçoit chaque jeudi entre 18 et 20 heures pas mal de camarades heureux de se retrouver et de parler des années passées dont le souvenir fait trouver amusantes les pannes elles-mêmes!

Vive les Vieux du Volant !

NOS VISITES GRATUITES DE SÉCURITÉ

CES très belles réalisations des Vieux du Volant remportent un juste succès auprès de tous les automobilistes. De plus en plus les Visites Gratuites de Sécurité reçoivent un nombre important de conducteurs soucieux de faire inspecter l'état de leur voiture au sujet des freins, des phares et des pneus.

Nous trouvons une très grande compréhension également auprès de tout les garagistes qui ont tout de suite réalisé que, de l'émulation à avoir un véhicule bien entretenu que créent les Visites Gratuites de Sécurité, ils vont recueillir un surcroît de travail appréciable.

A l'heure actuelle, nous avons vérifié plus de deux cents véhicules dont 60 % environ avaient besoin d'un réglage, ce dernier étant conseiller à l'automobiliste qui le fait effectuer par la suite dans le garage de son choix, sans que jamais nous n'intervenions dans cette question. Ce pourcentage prouve donc pleinement la nécessité des Visites gratuites de Sécurité. Les automobilistes ont donc un double but en nous présentant leurs voitures : d'abord savoir s'ils peuvent rouler en toute sécurité, puis ensuite être certains que les assurances arriveront forcément à faire des tarifs préférentiels aux automobilistes susceptibles de leur présenter des certificats de visite périodiques et constants.

Dès maintenant dans le Nord, l'Est, le Sud-Ouest, le Midi, des Visites Gratuites de Sécurité sont en cours d'organisation. Encore quelques jours de patience et notre réalisation parisienne sera décentralisée grâce toujours à nos délégués.

Voici pour la région parisienne la date et le lieu des prochaines Visites Gratuites de Sécurité :

- 19 mai, de 15 à 18 h., 37 bis, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine;
- 26 mai, de 15 à 18 h., 42, cours de Vincennes, à Paris;
- 9 juin, de 15 à 18 h., 37 bis, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine;
- 23 juin, de 15 à 18 h., 5, avenue de la Porte Champerret à Paris.

NOTRE POLICE AUXILIAIRE DE LA ROUTE

DANS le numéro d'avril nous avons publié les derniers résultats obtenus par notre réalisation partielle de Police Auxiliaire de la Route.

Grâce à la compréhension du Ministère de l'Intérieur et à la collaboration des Préfectorales, notre essai révèle chaque jour la nécessité de la création définitive de notre Police Auxiliaire de la Route.

Nous demandons donc instamment à nos camarades de bien vouloir nous signaler, à l'exclusion de toutes autres, les fautes suivantes dont ils pourraient être témoins : dépassement en 3^e position, en haut d'une côte; absence d'éclairage; divagation d'animaux; non tenue; passage non accordé; stationnement dans un virage, en haut d'une côte; absence d'éclairage; dévastation d'animaux.

Faire suivre l'explication succincte de la faute : 1) pour les usagers automobilistes ou motocyclistes, du numéro du véhicule fautif et marquer si possible pour les autres usagers, leur genre; 2) de la date et de l'heure; 3) du lieu par le numéro de la route, le nom de la localité ou des localités limitant la portion de route en question.

Naturellement ces rapports faits toujours sous la foi du serment, ne doivent être transmis qu'en cas de certitude absolue : il vaut mieux transmettre moins de rapports et qu'il n'y ait aucune erreur.

A l'heure actuelle sur près de trois cents rapports transmis nous n'avons eu que deux erreurs : c'est encore trop.

POUR LA COTISATION

De nombreux camarades nous demandent des renseignements sur la cotisation :

1^o La cotisation est valable un an, mois pour mois : c'est-à-dire qu'un Vieux du Volant acquittant sa cotisation en octobre, celle-ci est valable jusqu'au mois de septembre prochain inclusivement;

2^o Sur les cartes d'adhérents, dans le cadre réservé à l'exercice en cours, est indiqué le mois au début duquel doit être réglée la cotisation;

3^o La cotisation est de 20 francs;

4^o Le compte de chèques postaux à Paris a le numéro 1850-81;

5^o En principe une circulaire rappelle aux Vieux du Volant le moment où ils doivent verser leur cotisation annuelle, mais certaines peuvent être égarées par la poste, aussi demandons-nous à nos adhérents de bien vouloir vérifier avec leurs cartes quand ils doivent s'acquitter de leur cotisation.

Notre 4^e Congrès

TROIS JOURS DE FÊTES, DE TRÈS BEAUX PRIX, UNE MANIFESTATION GRANDIOSE

ANSI que nous l'avons annoncé dans le numéro d'avril de Au Volant, notre 4^e Congrès aura lieu cette année au Havre.

Avec le concours de nos amis de l'A.C. du Havre et la collaboration de la Fédération des Automobiles Clubs de Normandie, nous allons organiser trois jours de manifestations magnifiques et tout à fait inédites pour les Vieux du Volant.

Voici le programme détaillé de cette manifestation :

Samedi 20 juin. — Entre 11 et 14 h. 45, arrivée des concurrents de la Concentration Automobile (1.500 fr. de prix en espèces) et des congressistes à Caudebec (Seine-Inférieure); à 16 h., Concours de Régularité dans la côte de Lillebonne (facultatif pour les congressistes; 2.800 fr. de prix en espèces); de 14 à 24 h. Concours d'Elégance et Exposition rétrospective de l'Automobile au Havre. Diné libre. Concert.

Dimanche 21 juin. — A 9 h. 30, 4^e Congrès pour la Sécurité de la Route; à 11 h. 30, réception par la Municipalité du Havre; à 12 h. déjeuner amical pour les Congressistes, leurs familles et leurs amis; à 15 h., 2^e Championnat des Vieux Tacots et Visite du port du Havre et d'un Transatlantique par les Vieux du Volant; à 20 h., dîner et soirée de gala à bord d'un transatlantique; remise des récompenses...

Lundi 22 juin. — A 8 h., départ pour la remontée de la Seine du Havre à Rouen; déjeuner à bord; retour par car ou automotrice. Pour cette dernière journée, nos amis du Havre ont besoin de quelques précisions, car la remontée de la Seine dépend de la marée. Donc si nous ne pouvions suivre cette dernière partie du programme, nous la remplaçerions par : à 10 h. départ en suivant la côte pour Etretat et Fécamp. Déjeuner puis visite de la Bénédiction et de l'Abbaye. Retour au Havre. Dislocation.

Le programme, qui n'est susceptible de varier que pour le lundi, sera absolument complet et à la disposition de nos adhérents à partir du 25 mai.

Dès maintenant nous pouvons dire que pour un couple, soit deux personnes, les frais seront d'environ 300 fr. et comprendront les inscriptions aux différentes manifestations, les déjeuners du dimanche et du lundi, le dîner de gala du dimanche soir, une chambre retenue dans un hôtel de premier ordre pour les nuits du samedi et dimanche soir, tous pourboires compris.

Nos camarades peuvent dès maintenant, nous demander le programme complet que nous leur ferons parvenir gracieusement dès sa parution. Enfin nous incitons les Vieux du Volant qui prendront part à notre 4^e Congrès de bien vouloir s'inscrire avant le 15 juin à 18 heures, afin de faciliter la tâche de organisateurs.

Le 5^e Rallye des Ancêtres

RACE à nos délégués de la Marne, nos dévoués camarades L. Hatzfeld et A. Cunin, l'arrivée du 5^e Rallye des Ancêtres aura lieu à Reims le 13 juillet prochain.

Une splendide réception, digne des Vieux Tacots et de leurs conducteurs, sera organisée à partir de 15 heures par nos amis champenois. Dans ce gai pays au vin si renommé nous allons avoir là une fête fort sympathique, qui est déjà assurée de remporter un beau succès d'engagés, ce qui laisse prévoir un spectacle fort original pour les Vieux du Volant de la Marne.

Dans le prochain numéro de Au Volant, nous reparlerons de cette manifestation; mais dès maintenant nous pouvons dire, pour répondre aux questions qui nous ont été posées par des propriétaires de Vieux Tacots, que le règlement du Rallye des Ancêtres 1936 sera le même que celui du Rallye de 1935.

NOS MANIFESTATIONS 1936

24 mai. — Visite du Château de Farcheville, et déjeûner pique-nique.

21 juin. . . 4^e Congrès de la Sécurité de la Route, 2 championnat des Vieux Tacots au Havre.

A Nice, tous les premiers jeudi du mois, dîner amical.

NOTA. — Ces manifestations sont ouvertes aux Vieux du Volant, aux Cadets des Vieux du Volant, à leurs familles et à leurs amis. Nous engageons vivement les propriétaires de Vieux Tacots à venir avec leurs véhicules. A Paris, nous pouvons garer gratuitement les Vieux Tacots de province.

NOTRE CONCOURS.

Ce mois-ci à un point près, la Médaille d'Argent n'aurait pas été décernée; mais notre nouveau camarade, Marcel Durand, se l'adjudice... sur le poteau, peut-on dire.

Derrière lui d'autres habitués de notre palmarès mensuel, nos camarades E. Hauser, L. Laverdet et P. Ropkin se classent seconds, à un point de notre nouveau délégué régional de Reims, A. Cunin.

Enfin 27 autres Vieux du Volant n'ont pas obtenu les 5 points indispensables à l'inscription au palmarès mensuel. Ce n'est pour eux que partie remise, car avec le beau temps et leur dévouement au programme Vieux du Volant ils réussiront certainement mieux ce mois-ci.

Voici donc le classement d'avril : 1^{er}. — Marcel Durand (15 points), Médaille d'Argent; 2^e ex-æquo. — E. Hauser, L. Laverdet et P. Ropkin (6 p.); 5^e. — A Cunin (5 p.).

A tous merci et les félicitations de tout notre Comité, heureux de voir se matérialiser ainsi l'approbation des Vieux du Volant !

ENTRE NOUS...

● Une anecdote authentique : Un automobiliste fait un reproche à un autre qui a failli l'accrocher.

— Etes-vous de Vieux du Volant ?

— Non, répond le conseiller.

— Eh bien ! Vous n'avez qu'à vous taire !

Et pour avoir le droit de « parler » (il ne savait pas que nous conseillons à nos membres de ne donner aucun conseils directement !) cet automobiliste vint nous raconter cette histoire et adhérer.

Bravo ! Il va pouvoir maintenant, étant des nôtres, faire œuvre vraiment utile.

● Bien des Vieux du Volant se rappellent du joyeux passager de M. Ropkin, lorsqu'il enleva de haute lutte en faisant Paris-Bordeaux-Paris avec sa Delahaye 1897 le Rallye des Ancêtres de 1934; il attendait depuis lors de pouvoir adhérer à notre association. Aussi le lendemain même du jour où son permis de conduire eut les quinze années nécessaires, vint-il s'inscrire sous le patronage, naturellement, de notre ami Ropkin.

● Et toujours sous le parrainage de P. Ropkin, nous avons enregistré l'adhésion de R. Alexandre qui passa son permis pendant la guerre à 12 ans et 7 mois. Qui dit mieux ?

● Deux de nos camarades nous signalent les deux maisons suivantes : l'Hôtel du Tourisme à Vallon (Ardèche) où la pension est de 25 fr. par jour, boisson comprise; et l'Hôtel-Restaurant de Souk-el-Tleta du Charb (Maroc), tenu par notre adhérent, M. Daubin.

● Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre excellente camarade le Colonel Marcel Rolland, de l'Etat-Major Général de l'Armée de l'Air, enlevé à 54 ans à l'affection des sens. Que sa famille veuille bien trouver ici les condoléances des Vieux du Volant.

● Notre camarade A. Couton et Madame ont eu la douleur de perdre leur fils, notre camarade Robert Couton, âgé de 37 ans. A ses parents, à sa famille, les Vieux du Volant envoient l'expression de leur sentiments émus.

13 Juillet. — Arrivée du 5^e Rallye des Ancêtres, à Reims.

25 septembre. — Visite d'une usine automobile.

11 octobre. — Déjeûner du Salon de l'Auto.

21 novembre. — 5^e Banquet annuel.

Délégués, Réunions et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique. Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau.

AIN. — Dél. dép.: *D. Duhamel*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0. 42; dél. rég.: *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu; *J. Janin*, 2, place Emile-Zola, Oyonnax; *H. Duchêne*, Belley, T. 11.

Nantua. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. son restaurant. Garage. T. 8.

Tenay. — GARAGE MODERNE CITROEN. Réparations sérieuses et rap. dépan. T. 12.

AISNE. — Dél. dép.: *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7.69. Dél. rég.: *M. Pérousson*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4.72. *E. Moisselin*, 32, r. d'Aumale, Saint-Quentin. T. 29.65.

Tergnier. — TERCNIER AUTOMOBILE. Atel. modér. Mécan. gle. ser. T. 79.

Villers-Cotterets. — GARAGE DU CENTRE. Mécan. consc. dépan. T. 1.10.

ALGERIE. — Dél. dép.: *F. Rouzaud*, 29 bd Carnot, Alger; *J. Cormand*, 34, rue R-de-Fleury, Constantine; T. 3.00; *L.-G. Gennette*, 27 bis, rue de la Vieille-Mosquée, Oran. T. 246.70; dél. rég.: *L. Chicard*, à Mostaganem. T. 2.69. *M. Martinez*, Inkerman. T. 0.40.

Alger. — MUSEUM GARAGE, 146, Télémy. Station Service, Rép. serv. tt. marq. T. 80.73.

Alger-Vialar. — STATION SERVICE STANDARD, tout le ravitaillement des V.d.V.

ALLIER. — Dél. rég.: *P. Bournat*, 4, r. Jardet, Vichy. T. 29.19; *L. Perret*, M.-de-Montagne.

Vichy. — HOTEL DE GRIGNAN, Tcf. Restaurant. Vaste Garage. T. 23.59.

Vichy. — HOTEL DES CHARMILLES. Sur le Parc. Pr. Sources et Casc. Tcf. T. 22.29.

Vichy. — GARAGE SAINT-CHRISTOPHE. 42, av. Célestins. Rép. sérieuses. T. 36.31.

Vichy. — ELECTRICITE AUTOMOBILE. 5, rue Jardet. Tcf. répar. cons. T. 29.19.

Cusset. — MAISON LAGARDE. Ravitailleur. Gén. Esences, Huiles, Pneus. T.: Vichy 37.67.

ALPES-MARITIMES. — Dél. dép.: *R. Fon rouge*, av. Gustavín, Nice. T. 68.08; dél. rég.: *M. Bellon*, villa Roudounia, 51, boul. d'Alsace, Cannes; *F. Torthe*, place St-Roch, Menton. T. 4.63.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

NICE. — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures à la Régence Royale. Diner amical tous les 1^{er} jeudis du mois.

Nice. — LA REGENCE ROYALE. Brasserie, 8, av. de la Victoire. T. 820.19.

Nice. — HOTEL IMPERATOR. 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains. Rest. Gar. T. 889.18.

Nice. — HOTEL DES PALMIERS, 44, boulevard Hugo, 1^{er} ord. ch. d. 20 fr. Pens. d. 50 fr.

Nice. — RESTAURANT BIFFI, 1, r. G.-Clémenceau. B. chère, exq. vins. gén. T. 846.81.

Nice. — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot. Rép. soign. T. 813.83.

Nice. — GARAGE BISCHOFFSCHEIM. ttes voitures amér. Gén. mot. T. 64.82.

Nice. — ATELIER DE REPARAT. FIGHIERA. Mécan. consc. 11, Dalpozo. T. 801.87.

Nos camarades sont assurés de trouver ici des Maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des Etablissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la Maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.

Beaulieu. — AGENCE BRISTOL. Maison de confiance. Vente et Locations. T. 0.86.

Cap-d'Ail. — GARAGE MONACO FRONTIERE, R. Nle no 7. Réparations soign. T. 87.

Menton. — AUBERGE ROC AMADOUR. Cadre rustique. Chère exquisite. Prix modérés.

Menton. — AGENCE TORTHE, place Saint-Roch. T. 4.63. Vente, location, villas, appartements vides et meublés.

ARDÈCHE. — Dél. rég.: *J. Lacotte*, place Galmard, Vals-les-Bains.

ARDENNES. — Dél. rég.: *P. Boutet*, avenue Général-René-Moreau, Rocroi.

AUBE. — Dél. dép.: *Jacques Brenkle*, rue de la Paix, Troyes.

AUDE. — Dél. dég.: *F. Pacou*, 29, place de la Poste, Carcassonne; dél. rég.: *R. Lepaul*, 32, boulevard Voltaire, Narbonne. T. 2.91.

AVEYRON. — Dél. dép.: *V. Blancher*, 3, r. d'Armagnac, Rodez.

BAS-RHIN. — Dél. dép.: *N. Ebstein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89.04 et 89.05.

BASSES-ALPES. — Dél. dép.: *M. Buès*, pl. de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

BASSES-PYRÉNEES. — Dél. rég.: *J. Mansan*, 8, rue Lormand, Bayonne. T. 6.85; *M. Daguet*, « Prestounia », Ciboure; *R. Liebschutz*, villa St-Clair, av. Mont-Joly, Biarritz, Tél. 12.40.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE Tcf. Meilleur accueil V. du V.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Dél. dép.: *A. Oddou*, M.C.M.. 71, rue de Paradis, Marseille; dél. rég.: *F. Rigaud*, 115, rue de la République, Aubagne. T. 21; *A. Pochat*, Saint-Rémy-de-Provence; *Marcel Combazier*, 39, rue de l'H.-de-Ville, Arles. T. 3.67.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

— ABBREVIATIONS —

V.d.V.	Vieux du Volant.
Tcf.	Tout Confort.
Pm.	Prix modérés.
Chd.	Chambre depuis...
Pd.	Pension depuis...
Brc.	Boisson non comprise.
Bc.	Boisson comprise.
DF.	Dimanches et Fêtes.
N.	Service de Nuit.
An.	Ouvert toute l'année.
G.	Garage.
Gg.	Garage gratuit.
T.	Téléphone.
Atel. mod.	Atelier Moderne.
Rép. ser.	Réparations sérieuses.
Mécan. gle.	Mécanique générale.

Marseille. — TAVERNE FRANÇOIS-1^{er}, place Rome, Bras. Plat du j. T.: D. 35.08.

Marseille. — LA CASCADE MENELIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

Marseille. — DUGOMMIER GARAGE. Rue Eclipse. Delaunay-Belle, Rosengart.

Marseille. — GARAGE D'ARENCE, 117, av. d'Arenc, Berliet, Renault. T.: N. 00.16.

Marseille. — VULCANISATION CHAUVIN, 106, cours Lieutaud. T.: Col. 70.31.

Marseille. — MECANIC STATION, 63, cours Lieutaud. Accès. Ess. Huiles. N.

Marseille. — « STAR OIL », 16, boulevard Cam-Flammarion, 10 % aux V.d.V.

Marseille-Aubagne. — GARAGE REYBERT. Denault. Réparations toutes marques. T. 90.

Aix. — HOTEL RIVIERA, route de Marseille, Tcf. Cd jard. Gar. gratuit.
Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6.90.
Arles. — RELAY MONTMAJOUR, R. Nle 570, Station graissage, gonfl. toil., w.-c. T. 3.67.
La Ciotat-Plage. — ROSE THE HOTEL. Tcf. Toute année. Rest. brasserie. T. 2.23.
Saint-Rémy. — HOTEL DE PROVENCE. T. 27. Tcf. Restaurant au Jardin Fleuri.
Saint-Rémy. — SAINT-REMY AUTOMOBILES. Agences Fiat, Salmson, Renault, succursale, Arles, rue Parmentier.
Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLETERRE, Tcf. Son accueil, sa table, ses vins, T. 1.10.
Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour. de Provence. Vérandah, Pergola. T. 0.36.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

CALVADOS. — Dél. dép.: *P. Gast*, 37, rue Richard-Lenoir, Caen. T. 46.59. Dél. rég.: *G. Gateau*, rte de Pont-l'Evêque, Trouville. T. 61.58. *J. Guespin*, 8, av. République, Deauville.
Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE. Rte St-Jean. Tcf. Restaurant. G. T. 47.65.
Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At. et Station service comp. T. 34.83.
Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.
Deauville. — GARAGE A. PAUL. Peugeot, Atelier moderne. T. 21.15.
Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Tcf. Restaurant. Salon de thé. T.
Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. République. — HOTEL DU LOUVRE. Tcf. Maison du bon accueil. T. 79.
Villers-s.-Mer. — HOTEL DU CASINO. Le Palace à prix modérés. T. 702.17.

CANTAL. — Dél. dép.: *A. Chausi*, r. Jules-Ferry, Aurillac; dél. rég.: *Ph. de Passario*, 17, r. Marchande, Saint-Flour.

CHARENTE. — Dél. dép.: *R. de Maillard*, 79, rue St-Roch, Angoulême.
Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD. Fiat, Delage, « Spécial ». Peugeot. T. 0.50.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Dél. dép.: *R. Herlin*, villa « Kiorédy », 21, rue Duplex, La Rochelle; dél. rég.: *J. Maraux*, 74, rue Denfert-Rochereau, Rochefort.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

LA ROCHELLE. — Réunion les 2^e mercredis au Café Moderne de 18 à 20 heures.
La Rochelle. — CAFE MODERNE, 48, quai Duperier. T. 20.68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAUDET » Restaurant, 45, r. St-Jean, Poisson, coquill. T. 25.63.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHE, rue du Presche. Dépan. Electr. Tr. soign. T. 31.18.

CHER. — Dél. dép.: *Dr Bérard*, 21, boulevard Gambetta, Bourges. T. 0.97.

CORREZE. — Dél. dép.: *J. Plainemaison*, Lubersac. T. 21.

Egletons. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf, bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

CORSE. — Dél. dép.: *G. Michaux*, 3 boulevard Sylvestre-Marcaggi, Ajaccio; dél. rég.: *A. de Cidriani*, 17, rue de l'Opéra, Bastia. T. 3.45.

Bastia. — ETABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

COTE-D'OR. — Dél. dép.: *L. Petitjean*, 18, pl. Darcy, Dijon; dél. rég.: *J. Perret*, 13, r. P.-Bouchard, Beaune. T. 4.66.

Dijon. — HOTEL CENTRAL. Tcf. Son Restaurant. T. 22.41.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Saulieu. — GARAGE DE L'ETAPE. Agence Citroën, toutes réparations concienc. T. 20.

COTES-DU-NORD. — **Saint-Brieuc.** — GRAND HOTEL ET ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1.29.

CREUSE. — Dél. dép.: *J. Lacoste*, 12, Gde-Rue, Guéret.

DEUX-SEVRES. — Dél. dép.: *H. Gaillard*, château de Rimault, par Beauvoir.

Niort. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Restaur. Grand garage moderne. Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRECHE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 1.78.

DORDOGNE. — Dél. rég.: *René Foy*, à Nontron.

DOUBS. — Dél. rég.: *L. Guillaume*, Beurre. Besançon. — HOTEL DE LORRAINE, 5, av. ml. Foch. Tcf. Restaurant. Gar. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL DE L'EUROPE ET DE LA POSTE, Tcf. Restaur. Garage. T. 17.33.

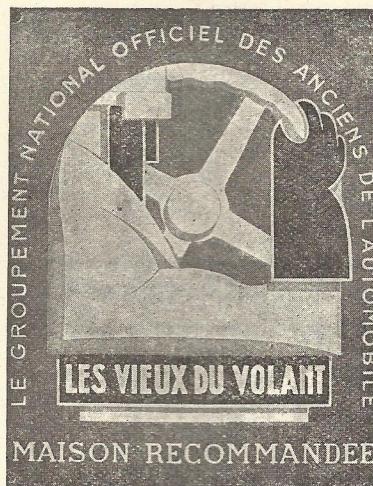
Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, tcf, 6, vi. Garage. T. 14.17.

Besançon. — STATION SERVICE AUTO-VULCAN, 106, Belfort, N. 64, rue des Granges.

Pont-les-Moulins. — HOTEL DU LEVANT. Tcf. Restaurant réputé. Tél. cabine.

DROMÉ. — Dél. rég.: *M. Richard*, avenue Paul-Laurens, Nyons. T. 58. *H. Guillot*, av. de la Gare. Montélimar. T. 1.22.

Montélimar. — RELAIS DE LA COTE-D'AZUR Amilcar, Hotschkiss, Unic. T. 7.



LE PANONCEAU

EURE. — Dél. dép.: *Dr Lièvre-Brizard*, 25 bis, rue Victor-Hugo, Évreux. T. 5.73. dél. rég.: *J. Radiguet*, 8, route de Rouen, Pont-Aud-Theil. Le Gros-Theil. T. 6. *P. Marchand*, 9, rue des Bouchers, Verneuil-sur-Avre.

Pont-Audemer. — GARAGE RADIGUET. Rte Rouen, Mathis, Delage. N. T. 1.57.

Vernon. — GARAGE HOSCHEDÉ ET VEILLEUX, Fiat, Ford, Rosengart. T. 34.

EURE-ET-LOIR. — Dél. rég.: *G. Beaunière*, 15, rue de la Gare, Dreux. T. 1.01.

Chartres. — HOTEL DE FRANCE ET ETAPE FLEURIE. Tcf, Rendez-vous V.d.V.

Chateaudun. — CAFE DE PARIS. Réception des camarades de passage. T. 88.

Dreux. — GARAGE BIDAULT, rue Gouverneur. Salmson, Unic. Mise au point. T. 2.95.

Jouy. — RESTAURANT DE LA PROVIDENCE. Le Paradis des Gourmets. T. 11.

Nogent-le-Rotrou. — GARAGE MODERNE. Peugeot, Mécan. gén. Station Service. T. 94.

FINISTERE. — Dél. dép.: *H. Jury*, 62, rue J.-Jaurès (écrire Boîte Postale 31). Brest; dél. rég.: *M. Masson*, 26, r. de Brest. Morlaix.

Brest. — HOTEL CONTINENTAL. Tcf. Restaurant. Garage. T. 20.72.

Brest. — HOTEL CHEVAL BLANC, p. Poste, 5, rue Algesiras. Tcf. Restaurant. G. T. 25.42.

Morlaix. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. b. accueil; b. table; cadre délicieux. T. 58.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Renault, rue de Brest. Atelier moderne.

Quimper. — HOTEL DE L'EPEE. Tcf. Son Restaurant « Relai Saint-Corentin ».

GIRONDE. — Dél. dép.: *G. Bélis*, 108, rue Frère, Bordeaux. T. 35.53, dél. rég.: *E. Jeanneau*, 203, r. Nationale, St-André-de-Cubzac; *J. Farges*, Marchepinte. T. 4. Croix-d'Hins.

Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau

BORDEAUX. — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures, au Café de France, place Tourny.

Bordeaux. — CAFE DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33.68.

Bordeaux. — HOTEL ORIENTAL. Tcf. et RESTAURANT STRASBOURG. Spéc. 14, place Victoire. Téléphone 84.469.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac, 15, c. Intendance. Tcf. T. 80.088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEYRISSE. Rue P.-Broca. 150 pl. O. I. N. T. 872.96.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTE, 20, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N. T. 872.96.

Bordeaux. — GARAGE LAUZIN, 199, sq. Galliéni. Ess. Huiles, Meill. Prix. T. 62.27.

Bordeaux. — GARAGES NANSOUYT et CURSOL, 307, c. Somme, 12, r. Cursol. T. 54.66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ., tf. marq. T. 81.303.

Bordeaux-Caudéran. — GARAGE DUPUY, 64, r. St-Médard. Travail consciencieux.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAI DES 4-PAVILLONS. Tt carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GIRONDIN, 33, rte Médoc. Répar. sér. T. 22.82.

Arcachon. — HOTEL RICHELIEU. Tcf. son restaurant sur la plage. Pr. mod. T. 0.50.

Arcachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT. Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3.53.

La Réole. — ATELIERS de MECAN. et CARROSSERIE de GUYENNE, 11, av. Carnot. T. 47.

Marchepinte. — GARAGE FARGES. Mécan. tr. consciens. Citroën, 64, Croix-d'Hins.

HAUTE-GARONNE. — Dél. dép.: *A. Viadeau-Perrière*, 15, r. Franc, Toulouse.

HAUTE-LOIRE. — Dél. dép.: *A. Buthaud*, 6, boulevard Carnot, Le Puy. Dél. rég.: *J. Roussillon*, bd République, Le Puy. T. 2.81.

HAUTE-MARNE. — Dél. dép.: *Dr R. Martin*, Rolampont. T. 17.

HAUTES-PYRENEES. — Dél. dép.: *L. Durand*, 3, r. de l'Harmonie, Tarbes; Dél. rég.: *L. Massol*, 75, boul. de la Grotte, Lourdes.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Pr. Grotte. Année. T. 0.78.

HAUTE-SAVOIE. — Dél. rég.: *T. Arnold*, Hôtel Beau Site, Thonon-les-Bains. T. 2.89.

Évian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V.d.V. T. 38.

Saint-Julien-en-Génevoux. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

HAUTE-VIENNE. — Dél. dép.: *C. Raujol*, 7, avenue Garibaldi, Limoges. T. 26.14.

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitaillement aux meilleurs prix.

Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables

HERAULT. — Dél. rég.: *R. Cébe*, 7, av. St-Saëns, Béziers. T. 10.36.

ILLE-ET-VILAINE. — Dél. dép.: *André Belleville*, 43, r. des Masses, à Paramé. T. 50.64. Dél. rég.: *Pierre Roche*, 7, rue Lesage, Rennes. T. 38.12.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO. boul. La Tour-d'Auvergne. Place Bretagne.

Dinard. — HOSTELLERIE MARJOLAINÉ. Tcf. Bonne table. P. très modérés. T. 381.85.
Dinard. — HOTEL « ALTAIR ». Tcf. Dans un cadre charmant. T. 383.58.

INDRE. — Dél. dép.: *A. Lauvergnat*, 21, r. J.-J.-Rousseau, Châteauroux. T. 0.85.

INDRE-ET-LOIRE. — Dél. rég.: *A. Bodin*, ingénieur du Service Vicinal, Azay-le-Rideau; *A. Trouve*, rue Neuve, Château-Lavalière; *G. Thauraux*, à Restigné; *Devaux de Chambord*, La Coutière, par Perrusson.

Tours. — HOTEL DU CROISSANT, rue Gambetta. Tcf. Garage. T. 1.93.

Tours. — CAFE DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1.25

Tours. — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Orivet. Station-Service des Pneus. T. 19.99.

ISERE. — Dél. dép.: *L. Piollet*, 6, r. de la Masse, Grenoble. T. 1403; dél. rég.: *N. Comte*, 1, bd de la République, Vienne; *L. Eyraud*, 7, pl. du Champ-de-Mars, Bourgoin. T. 462.

Suivez les REUNIONS régionales des Vieux du Volant

Grenoble. — CAFE DES DEUX-MONDES, 8, place Grenette.

Grenoble. — LE GRAND HOTEL, place République. Tcf. T. 0.23.

Grenoble. — HOTEL LEDIGUIERES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tennis. Garage.

Grenoble. — HOTEL DE SAVOIE, rue République. Tcf. Son restaurant. T. 0.23.

Grenoble. — HOTEL EUROPE. Place Grenette, plein centre. Restau. rem. 5 %. G. box.

Grenoble. — BRASSERIE STRASBOURG, 11, av. Alsace-Lorraine. Plat du J. cte.

Grenoble. — AGENCIA RENAULT, cours Jean-Jaurès. Atelier moderne de répar. T.

Grenoble. — GARAGE DU PARC, r. Liberté, p. Poste. Chenard-Walker. Nuit. T. 3.53.

Grenoble. — CARAGE DU BUGEY, 16, rue Nicolas-Chorier, B. accueil, B. trav. B. prix. T. 6.85.

Grenoble. — RENOV-PNEUS, pl. Vaucanson, Neuf et Occ. ttes marques. T. 25.74.

Bourgoin. — PNEUMATIQUES-ACCESSOIRES. Huiles, Ess., 20, rue République.

Villard de Lans. — NOUVEL HOTEL. Tcf. Table parfaite. G. Année. T. 34.

JURA. — Dél. dép.: *J. Thévenod*, 59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier. Tél. 0.08.

Morez. — GARAGE CITROËN, Marcel Armon. 47, rue République. Toutes réparations.

Les Rousses. — HOTEL DE LA FRENAIE. Tcf. Tennis. G. séjour. idéal. T. 32.

LANDES. — Dél. rég.: *P. Gigot*, à St-Paul-les-Dax. Tél. 3.49.

Saint-Paul-les-Dax. — GARAGE CITROËN. Réparations soignées. R. N. 10. T. 3.10.

LOIR-ET-CHER. — Dél. rég.: *J. Finance*, 5, rte du Rémenter, Blois; *G. Morgot*, bd de la gare, Romorantin.

Blois. — HOTEL DE FRANCE, près du Château. Tcf. sa table, ses vins. T. 23.

Vendôme. — GARAGE JUILLARD, Agent Renault. Mécan. Gie sérieuse. T. 61.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

LOIRE. — Dél. dép.: *S. Dumas*, 12, place Jean-Jaurès, Saint-Etienne.

LOIRE-INFERIEURE. — Dél. rég.: *G. Koenig* Syndicat d'initiative, 40, Esplanade du Casino, La Baule. T. 1.37.

Nantes. — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1^{er} ordre. T. 138.35.

Nantes. — HOTEL DES TROIS-MARCHANDS, 26, rue d'Erdre, Rest. G. Garage. T. 147.59.

Nantes. — RESTAURANT DURAND, à Pont-Rousseau. Spécialités culinaires rég. T. 165.38.

La Baule. — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.

La Baule. — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.

La Baule. — HOTEL ADRIANA. Tcf. Bord de mer. Prix mod. T. 127.

La Baule. — HOTEL DES DUNES. Tcf. Année. Pension 35-35 frs. G. T. 1.04.

La Baule. — LA ROSERAIE. Dans les Pins. Hôtel Pension. Tcf. T. 45.

La Baule. — FLEPEN HOTEL. Tcf. dans les Pins, pr. mer et Casino. Prix modérés.

La Baule. — GARAGE MINOT, Rte de Paris. Citroën. Station Service. J. et N. T. 71.

La Baule. — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot, Station service. T. 1.57.

Pornichet. — HOTEL DES BAINS ET PLACE. Tcf. Restaurant, Parc, Tennis. Garage. T. 2.

Pornichet. — ARMORIC AGENCE, av. de la Gare. Maison de confiance. Toute année.

Pornichet. — GARAGE DES OCEANIDES, sur plage. Répar. séries. Station Service.

Pornichet. — EDEN-PARC HOTEL. Tcf. Gd Parc ombragé fleuri, près mer.

Pornichet. — HOTEL FLEUR DE THE. Tcf. dans les Pins. B. accueil année. T. 114.

Saint-Nazaire. — GRAND HOTEL. Tcf. Asc. Restaurant. Garage. T. 0.24.

Saint-Nazaire. — GARAGE MINOT, Place Delzeux, Citroën, Station Service. T. 5.28.

LOIRET. — Dél. dép.: *E. France*, 55, faub. Bannier, Orléans. T. 21.53.

Orléans. — GRAND HOTEL STAIGNAN. Tcf. Restaurant. G. T. 20.13.

Orléans. — HOTEL DE LA BOULE D'OR. Tcf. Restaurant. Garage. T. 24.25.

Orléans. — AUTO-GARAGE E. FRANCE, 54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1.53.

Gien. — HOTEL DE L'ECU ET POSTE. Tcf. Restaurant. Vins de la Loire. T. 27.

Montargis. — GRAND HOTEL DE FRANCE. Tcf. Etape cul. spéc. G. T. 75.

Montargis. — GARAGE DU CENTRE, 38, rue Jean-Jaurès. Répar. soign. Dépan. T. 83.

Montargis. — GD GARAGE MONTARGOIS. Rte Nle 7. Fiat, Voisin, Licorne, Talbot. T. 51.

Pont-aux-Moines. — HOTEL DE LA CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table. T. 3.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

LOT-ET-GARONNE. — Dél. dép.: *G. Bélis*, 17, c. du 14-Juillet, Agen; dél. rég.: *A. Arguillot* fils, Barbaste. T. 16.

LOZERE. — Dél. dép.: *Ch. de Brion*, Fournels.

MAINE-ET-LOIRE. — Dél. dép.: *J. Latron*, 48, bd de Saumur, Angers. T. 5.50; dél. rég.: *A. Durand*, 5, bd Mar-Foch, Angers. T. 1323.

Angers. — HOTEL DE LA CROIX DE GUERRE, 23, rue Chat-Gontier. Gg. T. 6.59.

Angers. — HOTEL D'ANJOU, Premier ordre, boulevard Maréchal-Foch. G. T. 20.63.

Angers. — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, bd Maréchal-Foch. Agence Renault. T. 23.23.

Angers. — GARAGE BOUTIN Frères, 46, bd R-René. Delage, Fiat, Talbot. T. 20.85.

MANCHE. — Dél. dép.: *E. Fourel*, 9, rue Mar-Foch, Cherbourg. T. 5.17; dél. rég.: *R. Lelion*, à Villedieu-les-Poëles.

Pontorson. — GARAGE MODERNE. Mécan. générale. Electr.-Auto. Répar. soign. T. 37.

Villedieu-Poëles. — HOTEL SAINT-PIERRE. Tcf. La Bonne Maison. G. T.

Villedieu-Poëles. — GARAGE LELION, Citroën. Atelier Moderne. T.

MARNE. — Dél. dép.: *L. Hatzfeld*, 176, rue de Vesle, Reims. T. 39.16; dél. rég.: *A. Cunin*, 10, rue de l'Ecus, Reims. T. 35.98.

Reims. — Réunion tous les derniers samedis du mois, à 18 heures pour l'apéritif, au Lido, 171, rue de Vesle.

Reims. — PNEUS STATION SERVICE HATZFELD. Service parfait. T. 39.16.

Vitry-le-François. — HOTEL DE L'ETOILE. Etape culinaire. Grand Garage. T. 57.

Vitry-le-François. — GARAGE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T. 2.15.

MAROC. — Dél. dép.: *J. Peraire*, 49, avenue Moïnier, Casablanca. T. 17.45.

MAYENNE. — Dél. dép.: *M. Brilhault*, 93, rue de Bretagne, Laval. T. 2.07 et 1.24.

Laval. — LE CONTINENTAL. Hôtel Tcf. Restaurant réputé. T. 1.86.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Dél. rég.: *O. Courty*, 86, rue de Metz, Longwy.

MONTE-CARLO. — Dél. dép.: *S. Soriano*, 6, boulevard des Moulins. T. 5.97.

Monte-Carlo. — HOTEL MIRABEAU. Tcf. Situation unique près Casino. T. 3.67.

Monte-Carlo. — HOTEL DES PRINCES. Bord de mer. Tcf. Année. T. 5.98.

Monte-Carlo. — HOTEL LIDO, place Cléchy. Tcf. des Palaces. Ch. depuis 10 fr. pens. 30 fr.

Monte-Carlo. — GARAGE AUTORIVIERA, 400 voit. Mafford, Atel. répar. Dépan. T. 3.26.

Monaco. — HOTEL RENAISSANCE, boulevard Albert-Ier. Tcf. Rest. en terrasse. T. 0.38.

Monaco. — ELECTRICITE-AUTO, 1, rue Açores. Répar. rap. et soign. T. 15.03.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

MORBIHAN. — *Vannes.* — GARAGE LAMBERT-DUPRE. Renault, 7, rue Le Brix et rte de Nantes.

Carnac. — HOTEL DU TUMULUS SAINT-MICHEL. Restaurant réputé. Garage. T. 21.

Carnac-Plage. — GRAND HOTEL BRITANNIA. Tcf. Pension de 40 à 70 francs.

Quiberon. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Table Tcf. Table et service parfaits. Prix modérés.

Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPRE. Renault, 7, r. Le Brix et rte. Nantes.

MOSELLE. — Dél. dép.: *F. Lefèvre*, 4, r. du Général-Marjoulet, Thionville. T. 5.39.

NIEVRE. — Dél. dép.: *A. Decelle*, 28, rue Saint-Benin, Nevers. Tél.: 4.35; dél. rég.: *J. Degueugue*, 26, r. J.-Jaurès, Nevers. T. 848; *L. Petit*, à Cosnes; *P. de Laplanche*, Millay; *J. Reichard*, Collège de Clamecy.

NORD. — Dél. rég.: *J. Decupère*, 21 bis, rue du Mar-Mortier. Le Cateau. T. 0.35; *B. Martin*, 15, r. Delcenserie, Marc-en-Barœul.

Lille. — HUILE LUBROCILINE. Ets. Franckomme et Scribe, 217, bd Liberté. T. 300.03.

OISE. — Dél. rég.: *J. Loisel*, 9, avenue de la République, Beauvais.

Beauvais. — HOTEL DE FRANCE ET ANGLETERRE. Tcf. Table répar. G. T. 1.07.

Compiègne. — HOTEL DE LA CLOCHE. Tcf. Restaurant, serv. parfait. T. 0.85.

Compiègne. — GARAGE MODERNE ET DOMELIERS. Peugeot, Panhard. T. 1.66.

Compiègne. — GARAGE GENART, cours Guyenne. Station Service complète. Nuit. T. 9.92.

Neuilly-en-Telle. — GARAGE CENTRAL. Citroën. Répar. sér. T. 30.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

ORNE. — Dél. rég. *A. Rougeyron*, à Domfront; *F. Sabine*, 62, rue de la Banque, Flers. T. 51.

PAS-DE-CALAIS. — Dél. dép.: *F. Roussel*, 15, r. Pasteur, Arras. T. 847; dél. rég.: *R. Corbasson*, 57, rue de la Mer, Berck-Plage; *F. Deherripon*, faubourg St-Pry, Béthune. G. Défaut, 20, bd Strasbourg, Arras. Dr R. Bommier, château de Wardrecques; *A. Perret-Maisonnewe*, La Tour, Village Suisse, Le Touquet.

PUY-DE-DOME. — Dél. rég.: *Georges Dony*, 25, r. des Gras, Clermont-Ferrand. T. 0.82.

Clermont-Ferrand. — HOTEL MAJESTIC. Tcf. Rest. 12-16, fr. bc p. Gail. T. 17.27.

Clermont-Ferrand. — BRASSERIE DE STRASBOURG, av. des Etat-Unis, Rest. Carte et Prix fixe. T. 3.16.

Clermont-Ferrand. — CLERMONT-ESSENCE, Station Service. « Standard », place Delille.

Besse-en-Chandesse. — HOTEL PROVINCIAL. Tcf. Villég. idéale. T. 1.

Mont-Dore. — INTERNATIONAL GARAGE, Peugeot, Chenard, Répar. T. 0.73.

Royer. — AU VIEUX LOGIS, Route de Charente, Pension, Restaur. Gd Parc. T. 1.92.

RHONE. — Dél. dép.: G. Lévy, 25, r. des Remparts-d'Ainay, Lyon. T. Franklin 38.53; dél. rég.: R. Malaval, 41, rte de Venissieux, Lyon. Tél. Parmentier 36.57; Graillot, 18, rue Denfert-Rochereau, Giors. T. 123.

« NERVIT-RAVITAILLEMENT ». Acc., Ess., Huile, Pneus, Cond. spéci. V.d.V. - Lyon, 209, av. Berthelot, Gr. 233, r. des Culattes. - Oullins, 163, Cde-Rue Champagne, 44, rue Lanesan - Craponne, 117, av. Ed-Millaud.

Lyon. — HOTEL BRISTOL (Meubl.). pr. Perrache, 28, cours de Verdun. Tcf. T. F. 56.55.

Lyon. — GARAGE DE VERDUN, 6, cours de Verdun, p. nom. 6 hôtels. N. T. Fra. 26.31.

Lyon. — GARAGE DE SAVOIE, 24, rues des Remparts-d'Ainay Meca-Electr. T. 48.88.

Lyon. — GARAGE JEAN-JAURES, 51, av. Jean-Jaurès. Atel. de répar. T. P. 09.28.

Lyon Mulatière. — GARAGE DU CONFLENT, avantages aux V.d.V.

Lyon-Villeurbanne. — CARROSSERIE, 51, av. de la Ferrière. Tr. soign. Prix modérés.

Villefranche. — GARAGE UNIS. T. 3.71. Rte Nat. 6, Station Service mod. Renault.

SAONE-ET-LOIRE. — Dél. dép.: H. Faure, 6, r. de l'Asile, Châlon-sur-Saône; dél. rég.: Lemaitre, 21, av. de la Gare, Autun.

Autun. — GARAGE PEUGEOT, 33, avenue Gare, Répar. soit. tt. marques. T. 91.

Igornay-en-Morvan. — HOTEL DE LA POSTE, séj. station agr. Cure d'air. repos. T. 7.

Macon. — HOTEL BELLEVUE ET LAMARTINE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 2.68.

Macon. — GARAGE DUPUY, 11, rue de Lyon. Bugatti, Licorne, Lavigne. T. 6.61.

SARTHE. — Dél. dép.: L. Gambaud, 106, rue Chanzy, Le Mans.

Le Mans. — RESTAURANT HEMERY, rue Dr Leroy, spéci. rég. rendez-vous Gourm.

Le Mans. — GARAGE CHANZY, 124, rue Chanzy, Hotchkiss. Peugeot, Rép. s. T. 18.01.

Le Mans. — GARAGE EXCELSIOR, Route d'Alençon, Berliet, Dunlop, répar. sér. T. 570.

La Flèche. — GARAGE CLOSIER, rue La Tour-d'Auvergne. Peugeot, T. 1.73.

SAVOIE. — Dél. dép.: L. Vuillermet, 17, bd de la Colonne, Chambéry; dél. rég.: Dr Merlot, à Albertville.

SEINE-INF. — Dél. dép.: A. Drancé fils, 38, quai G.-Boulet, Rouen. T. 372-52; dél. rég.: R. Brulet, 15, r. des Galeries, Fécamp. T. 314; A. Daffrin, 67, av. Verdun, Dieppe;

SEINE-ET-MARNE. — Dél. rég.: M. Feillée, 17, rue du Grand-Cerf, Meaux. T. 0.39.

Claye-Souilly. — AUTO-GARAGE DE CLAYE, Panhard, Atel. mécan. Dépan. Nuit. T. 37.

Fontainebleau-Avon. — HOTEL DES CHASSES. Tcf. Table exquise. G. T. 58.11.

Meaux. — GARAGE CENTRAL. M. Feillée, 17, rue Grand-Cerf. Renault, Atel. moderne.

SOMME. — Dél. dép.: L. Hacquart, 92, rue des Trois-Cailloux, Amiens; dél. rég.: Michel Dore, 30, chemin d'Hocquel, Abbeville; E. Holstaine, av. de la Républ. Péronne. T. 221; P. Bail, r. du Mont-Röti, Cayeux-s.Mer.

TARN. — Dél. dép.: M. Mencerey, 5, rue d'Elbène, Albi. T. 3.36; dél. rég.: L. Bolon, rue du Galinier, Mazamet.

TARN-et-GARONNE. — Dél. dép.: L. Brouillard, 40, rue Lagravère, Montauban.

Terr. Belfort. — Lepuix-Gy. Ballon d'Alsace. HOTEL TOURRET-KOLB. Ses truites, ses spécialités.

TONKIN. — Dél.: R. Girardot, 27, boulevard Rollandes, Hanoï.

VAR. — Dél. dép.: E. Raynaud, prés. du Synd. des Com. et Ind. de Toulon et du Var, 1, r. d'Autrechauss, Toulon. T. 2.48; dél. rég.: M. de Beney, 9, r. Colbert, Toulon; M. Fabre, avoué à Brignoles. T. 1.61; G. Roudeillac, 8, b. G.-Clémenceau, Draguignan; H. Alquier, 43, avenue A.-Denis, Hyères; P. Auriac, 43, avenue de Belgique, Hyères.

Ste-Maxime. — GRAND GARAGE MODERNE. Rpt. séri. Atel. mod.

Yères. — GARAGE MEDITERRANEE. Rte Nle. Mécan. Ple. T. 174.

Hyères. — HOTEL SUISSE ET DES ILES. Tcf. Restaurant, Année. G. T. 1.01.

Hyères. — AGENCE PONS, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés. T. 0.76.

Port-Cros. — HOSTELLERIE PROVENCIALE. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés.

VAUCLUSE. — Dél. dép.: Félix Cler, 19, r. des Teinturiers, Avignon. T. 5.31; Dél. rég.: J. Borely, 15, b. la Gare, Carpentras. T. 154.

Avignon. — STATION-SERVICE ESHALIER, Rte de Marseille. Essence-Super, Huiles.

Villeneuve-les-Avignon. — LE PRIEURÉ, Cadre, Provençal. Tcf. fine cuis. crus choisi. T. 36.

Mornas. — HOSTELLERIE DES ADRETS, Rte Nle. Tcf. Relais cul. G. Pm.

VENDEE. — Fontenay-le-Comte. — HOTEL DE France. Tcf. Restaurant G. T. 2.62.

VIENNE. — Dél. dép.: E. Morin, 75, av. de Bordeaux, Poitiers. T. 5.39; dél. rég.: L. Didelot, 6, r. de l'Hôtel-Dieu, Poitiers. T. 0.44; Schrok. La Command d'Ozon, Châtellerault.

Poitiers. — GARAGE MORIN Frères, Citroën. Atel. moderne. 34, rue Carnot.

Poitiers. — GARAGE LACOMBE, face gare. R. P.-Bdx, Panhard, Licorne. T. 1.23.

Poitiers. — GRAND HOTEL DU JET D'EAU, Tcf. Restaurant-Brasserie, place d'Armes.

Châtellerault. — STATION SERVICE PNEUMATIQUE, 16, rue Président-Wilson. T. 1.99.

YONNE. — Dél. rég.: G. Bidault de l'Isle, à L'Isle-sur-Serein.

Joigny. — CENTRAL GARAGE, 2, quai Paris, Peugeot, Répar. sér. tt. marques.

Quarré-les-Tombes. — HOTEL DU NORD. Tcf, 25 ch., cuis. bourg. G. T. 7.

Sens. — GARAGES MODERNES, 105, rue Lyon, Peugeot, Panhard, Nuit. T. 67.

RÉGION PARISIENNE

PARIS. — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures au Touriste (ex-espérance).

Paris. — LE TOURISTE (café-brass.), 83, av. de la Grande-Armée. T. Passy 02.86.

Paris. — MODERN HOTEL, 3, rue Parrot, près gare Lyon. Tcf. On y est joliment bien.

Paris. — MIAMI-HOTEL, 56, rue des Acacias, Etoile-Maillet, Tcf, mod. T. Et. 36.26.

Paris. — HOTEL DES SAINTS-PERES, 66, r. des S.-Pères. Gd Cft. pr. mod. T. Lit. 44.45.

Paris. — SPORT NORD, 27, r. Dunkerque. Tcf. Son Restaurant. T.

Paris. — S. A. BLOCH ET MOUGIN, 247, bd Péreire. Garage. Agence Fiat. (17^e ar.).

Paris. — MAINE AUTOM. Le gar. des V.d.V. Récep. amic. 3, r. Aug.-Mie. Dan. 66.48. (14^e).

Paris. — LE MEDECIN DES MOTEURS. P. Dumay, 171, boul. Davout, répar. sér. Roq. 53.45.

Paris. — SIMPLEX-GARAGE, 20, rue Courat (20^e), Amilcar, Citroën, Peugeot.

Neuilly-sur-Seine. — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé. 97, bd Bineau.

SEINE-ET-OISE. — Angerville. — GARAGE DE l'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis. T. 46

Arpajon. — RESTAURANT METIVIER, Cuis. exq. arr. vins Touraine. T. 1.16.

Arpajon. — GD GARAGE ARPAJONNAIS, 97, Gde-Rue, ag. Renault, Trav. conscients. T. 89.

Enghien. — GARAGE ST-CHRISTOPHE, Ag. Renault. Atel mod. T. 477.

Isle-Adam. — GARAGE CROCQFER, Gde-Rue, Citroën, Delage, Latil. T. 0.01.

La Roche-Guyon. — LA MAISON ROUGE. Hôtel-Restaurant Barthélémy. G.

Le Vésinet. — « LES IBIS » HOTEL RESTAURANT REPUTE. Gg. T. 6.30.

Linas. — GARAGE DES AS, rte d'Orléans. Ravitaillement complet. Graissage.

Paray-Vieille-Poste. — EXPANSION AUTO-MOBILE, station-service, pont elev. T. 48.

Pierrelaye. — MODERN GARAGE, 150, rte Nle 14, Artisan Mécan. N. T. 37.

Poncelles-St-Brice. — LE GARAGE MODERNE. Renault, électr. T. Dom. 6.

Rambouillet. — LE RELAI DU CHATEAU.

Accueil, Cuis., cave tout est parfait.

Ris-Orangis. — NATIONALE STATION-SER-
VICE, Rte Fontainebleau, Nuit. T. 97.

Saint-Germain-en-Laye. — GARAGE CARNOY, Agence exclusive Renault. T. 84.

St-Gratien. — AU RELAI VERT, Rte Nle 14, Station-Service. Pontons de Graissage.

St-Ouen-l'Aumone. — GARAGE HINAUD

Citroën. Atel. mod. T. Pontoise 2.34.

Trappes. — STATION SERVICE MORISSET,

Ang. N. 20, 12, 11, Huil. Ess. Pneus.

Villiers-s.-Marne. — GARAGE RICHARD, 8, route Plessis, Chenard, Laffly, T. 60. P. mod.

Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS D'AVRIL 1936

7561. Blin Georges (1901), Seine-et-Oise. — 7562. Bouzin Jean (107), Haute-Garonne. — 7563. Lepelletier Jacques (1920), Seine-et-Oise. — 7564. Roger Marcel (1919), Seine. — 7565. Quarante Marcel (1920), Marne. — 7566. Bertrand Félix (1921), Vosges. — 7567. Etevenard Lucien (1919), Marne. — 7568. de Marcé Bernard (1920), Calvados. — 7569. Coulon Claudio (1920), Sâone-et-Loire. — 7570. Noyer Robert (1920), Cher. — 7571. Dubarry Guy (1920), Gers. — 7572. Dubertrand Georges (1921), Gironde. — 7573. Marchand Félix (1917), Mayenne. — 7574. Lescarcelle Emile (1915), Seine. — 7577. Galliguet Dehon Charles (1920). Aisne. — 7578. Cretet Francis (1917), Paris. — 7579. Oudart Georges (1919), Paris. — 7580. Caboud Henri (1921), Seine-et-Oise. — 7581. Bruyant Xavier (1916), Seine. — 7582. Chahée Henri (1900), Paris. — 7583. Lesure Jean Jacques (1921), Nord. — 7584. Pelot Jules (1917), Nord. — 7585. Leblanc Maurice (1900), Marne. — 7586. Marte Louis (1913), Côte-d'Or. — 7587. Maire Lucien (1913), Côte-d'Or. — 7588. Godenéche Henry (1906), Côte-d'Or. — 7589. Michelon Henry (1921), Var. — 7590. Fanet Gaston (1912), Paris. — 7591. Dor Georges (1917), Seine-et-Oise. — 7592. Olivier Hippolyte (1915), Seine-Inférieure. — 7593. Beluze Eugène (1907), Loir. — 7594. Faure Claudio (1910), Loire. — 7595. Barthélémy Gustave (1918), Sâone-et-Loire. — 7596. Degravier Edouard (1913), Seine-et-Oise. — 7597. Katz Paul (1911), Aube-Mines. — 7598. Guérin A. — 7599. Garderet Lucien (1912), Dordogne. — 7600. Garbit André (1919), Bouches-du-Rhône. — 7601. Cunin Maurice (1915), Paris. — 7602. Andrieu Paul (1918), Hérault. — 7603. Mazin Pierre (1920), Isère. — 7604. Comte de Boncourt Charles (1905), Pas-de-Calais. — 7605. Monthuzet Marc (1921), Gironde. — 7606. Sabon de Rouville Henri (1920), Drôme. — 7607. Descamps Charley (1920), Somme. — 7608. Thial Maurice (1912), Seine. — 7609. Satis Georges (1914), Seine-Inférieure. — 7610. De Baraillé Octave (1910), Eure-et-Loir. — 7611. Vaisse Boural Louis (1916), Algérie. — 7612. La lubie Anatole (1905), Gers. — 7613. Vaisset Henri (1919), Alpes-Maritimes. — 7614. Gout Robert (1919), Algérie. — 7615. Mathey Léon (1906), Côte-d'Or. — 7616. Gallion Marcel (1920), Sâone-et-Loire. — 7617. Filioux Charles (1906), Meuse. — 7618. Piednoiv Toussaint (1919), Algérie. — 7619. Colard Pierre (1920), Paris. — 7620. Idelon Louis (1920), Isère. — 7621. Perrot Lucien (1918), Sâone-et-Loire. — 7622. Goudicheau Alfred (1914), Gironde. — 7623. Mongredien Clément (1918), Aisne. — 7624. Simonin Albert (1901), Seine. — 7625. Beaudoin Paul (1906), Orne. — 7626. Marty Germain (1909), Aude. — 7627. Fougeron André (1919), Paris. — 7628. Baily Jean (1918), Loir-et-Cher. — 7629. Parguel André (1921), Paris. — 7632. Leveque Fernand (1907), Belgique. — 7633. Meusnier Gaston (1911), Loire-Inférieure. — 7634. Kaltenbach Léon (1920), Haut-Rhin. — 7635. Peiffer Georges (1920), Moselle. — 7636. Perrot Jean (1914), Paris. — 7637. Bonté Edmond (1912), Seine-et-Oise. — 7628. Colrat de Montrozier François (1920), Paris. — 7639. Steige Hubert (1920), Vosges. — 7640. Guicherd Félix (1913), Seine-et-Oise. — 7641. Bon Lazare (1921), Sâone-et-Loire. — 7642. Vaillant Louis (1916), Yonne. — 7643. de Swarte Ernest (1920), Paris. — 7644. Proust Emile (1914), Paris. — 7645. Rives François (1917), Lot-et-Garonne. — 7646. Cartey Maurice (1920), Seine-et-Oise. — 7647. Allain Gabriel (1912), Manche. — 7648. Berthon Edouard (1920), Corrèze. — 7649. Cauny Maurice (1921), Manche. — 7650. Dalléry Pierre (1910), Gironde. — 7651. Alexandre Raymond (1917), Seine. — 7652. Lemonnier Léon (1917), Mayenne. — 7653. Cagninacci Henry (1919), Paris. — 7654. Bouchet Francisque (1920), Paris. — 7655. Boinet Raymond (1921), Yonne. — Cadets des Vieux du Volant : 185. Brun André (1926), Paris. — 186. Riondet Jean (1924), Marseille. — 187. Lazar Robert (1929), Reims. — 188. Michel Charles (1926), Seine. — 189. Mathelin Marcel (1931), Seine. — 190. Gauthier Antoine (1927), Loire. — 191. Rieg André (1925), Marne. — 192. Mme Cunin André (1928), Marne. — 193. Delhaut Lucien (1922), Paris. — 194. Prévot (1925), Maroc. — 195. Labérou Gaston (1923), Aveyron. — 196. Karcher René (1927), Paris. — 197. Romagny Maurice (1922), Orne. — 198. Macron Jean (1922), Calvados.

VIEUX DU VOLANT

des demandes d'inscriptions

sont à votre disposition

pour faire inscrire vos amis

Notre Comité ayant pris la décision de publier chaque mois les adhésions aux Cadets des Vieux du Volant, nous publions ci-dessous, la liste des camarades déjà inscrits :

2. Schweblin André (1927), Haut-Rhin. — 3. Bénaud Marcel (1923), Indre. — 4. Charbin Maurice (1925), Aveyron. — 5. Hamou René (1928), Seine-et-Oise. — 6. Barbier Ernest (1921), Var. — 7. Desmier Pierre (1926), Paris. — 8. Vaisse Antoine (1922), Alpes-Maritimes. — 9. Mme Fillion Gisèle (1926), Nord. — 10. Beaufils Henri (1928), Indre-et-Loire. — 11. Dual Raoul (1921), Seine-Inférieure. — 12. Kagi Pierre (1928), Var. — 13. Laprie Georges (1927) Charente-Inférieure. — Arrivé Georges (1926), Charente-Inférieure. — 14. Leroy Raymond (1924), Alpes-Maritimes. — 15. Dufert Pierre (1926), Seine. — 16. Gille Paul (1928), Seine. — 17. Maquigny René (1924), Somme. — 18. Forestier Marcel (1924), Rhône. — 19. Drumez Augustin (1928), Seine. — 20. Rigaud Pierre (1921), Charente-Inférieure. — 21. Ménardo Léon (1924), Bouches-du-Rhône. — 22. Bartet Pierre (1922), Haute-Garonne. — 23. Joly Lucien (1926), Var. — 24. Alex Jean (1923), Côte-d'Or. — 25. Thouvenot Jean (1921), Meurthe-et-Moselle. — 26. Maronneaud Jean (1928), Charente-Inférieure. — 27. Vigns Paul (1923), Charente-Inférieure. — 28. Porteault Robert (1922), Loiret. — 29. Dillerin Marcel (1919), Charente-Inférieure. — 30. Jolly Roger (1924), Charente-Inférieure. — 31. Macaire Andrev (1925), Loiret. — 32. Bordès Henri (1923), Hautes-Pyrénées. — 33. Cazes Henri (1921), Basses-Pyrénées. — 34. Billaux Adolphe (1922), Pas-de-Calais. — 35. Geoffriau Clément (1927), Seine. — 36. Pasquier Julien (1921), Isère. — 37. Foussard Jean (1928), Eure-et-Loir. — 38. Piollaine Maurice (1920), Meuse. — 39. Fizel Edmond (1926), Manche. — 40. Rebom Frédéric (1924), Bouches-du-Rhône. — 41. Bourdoul Maurice (1920), Pyrénées-Orientales. — 42. Fabre Maurice (1927), Bouches-du-Rhône. — 43. Leberger Jules (1928), Pyrénées-Orientales. — 44. Limasset Joseph (1926), Paris. — 45. Cantou Ganet Emile (1923), Paris. — 46. Jacquemard Robert (1928), Calvados. — 47. Villebois Marcel (1926), Bouches-du-Rhône. — 48. Campagne Jean (1923), Indre-et-Loire. — 49. Leroy Séraphin (1929), Charente-Inférieure. — 50. Lemir Louis (1928), Somme. — 51. Thureau Maurice (1928), Seine-Inférieure. — 52. Cornay René (1921), Deux-Sèvres. — 53. Brunet René (1923), Jura. — 54. Ferier Maurice (1926), Nièvre. — 55. Xwahlén Fenry (1925), Paris. — 56. Didelot Firmin (1926), Vienne. — 57. Rieuft Jules (1921), Aude. — 58. Got Fenri (1923), Oran. — 59. de Baumais Gilbert (1925), Eure. — 60. Biau André (1922), Tarn. — 61. Illac Fernand (1928), Hérault. — 62. Vasseur André (1924), Seine. — 63. Plet Raymond (1924), Seine-et-Oise. — 64. Lafon Louis (1923), Charente-Inférieure. — 65. Vicaire Marcel (1924), Paris. — 66. Bouchet René (1924), Charente-Inférieure. — 67. Perron D'ier (1928), Loire. — 68. Fabaron Paul (1925), Haute-Savoie. — 69. Bouvin Joseph (1922), Basses-Pyrénées. — 70. Chartin Roger (1922), Indre. — 71. Merle Casimir (1921), Seine-et-Oise. — 72. Reymond Jean (1923), Bouches-du-Rhône. — 73. Merlin Penri (1927), Seine.

Le Chapon Fin

"LA TABLE DES GOURMETS"
PORTE MAILLOT (Angle Avenue Malakoff)
Prix très abordables • Salons pour Banquets

HOTELS SAINT-JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, rue Saint-Honoré — 202, rue de Rivoli

PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS des TUILERIES
JARDIN INTERIEUR donnant grande tranquilité aux chambres — Chambres dep. 20 fr. avec salle de b. dep. 35 fr. avec pension dep. 60 fr.

Eau chaude et froide dans toutes les chambres et téléphone avec la ville — Tel. OPÉRA 02-30 à 02-37

M. Paul LERCHE, Directeur et Membre des « VIEUX DU VOLANT » sera très heureux de vous recevoir chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'Hôtel Adr. Télégr.: JAMALBANY-III PARIS

Demandez-nous carte pour visiter sans engagement Maison Haute Couture à prix normaux

VIEUX DU VOLANT LE GROUPE "THE MINERVA" AU LLOYDS DE LONDRES

VOUS consent
sur présentation de votre carte d'adhérent
**DES CONDITIONS AVANTAGEUSES
POUR L'ASSURANCE DE VOTRE AUTOMOBILE**

adressez-vous à

PARIS

9, rue de Clichy
Téléphone : TRINITE 43-72

MARSEILLE

79, rue Paradis
Téléphone : DRAGON 32-69
43-73

LILLE

2, rue du Priez
Téléphone :
510-53; 510-54; 510-55

1936
30^e Année



Format 18 x 12



Prix : 16 fr. 50

Franco

recommandé :

20 francs

Relié cuir : 40 fr.

Etranger : 25 fr.

Si vous désirez
ACHETER ou ECHANGER
n'importe quel véhicule
CONSULTEZ

Le Catalogue des Catalogues

(GUIDE DE L'ACHETEUR)

Prix et caractéristiques de toutes les marques, motos, voitures tourisme, véhicules industriels et tous accessoires. Caractéristiques et numéros Châssis tourisme et Véhicules Industriels antérieurs à 1936. — Code de la route et modifications. — Renseignements utiles: Déclarations, Impôts, Réquisitions, etc. — Signes minéralogiques avec dates par départements. Tableau de réglage des principales marques d'automobiles. — Adresses des principaux fournisseurs de l'Automobile.

Editions précédentes non épuisées
(Envoi Franco Recommandé)

1924 : 20 fr. - 1926 : 20 fr. - 1927 : 20 fr.

1929 : 20 fr. - 1930 : 20 fr. - 1933 : 20 fr.

1930 : 20 fr.

Vve Victor LEFEVRE et M. BARON
1, avenue Félix-Faure - PARIS XV^e
Tél. : Vaugirard 43-24
- Chèques postaux : Paris 25848

LE
MEILLEUR
•
LE PLUS
EMPLOYÉ
•
LES
PLUS HAUTES
RÉFÉRENCES
•

VIVEZ DANS L'AIR PUR

Désinfectez et Désodorisez
vos Ateliers, Usines,
Magasins, Bureaux,
etc., etc...

AVEC

BONODOR

LE DÉSINFECTANT A BONNE ODEUR

Maison Fondée en 1868

52 à 56, rue du Landi, St-Ouen (Seine)

Echantillon gratuit sur demande. Tél. Clignancourt 01-22

LES VIEUX DU VOLANT

font chaque jour

Œuvre Utile

et ont organisé à Paris

les premières

Visites Gratuites de Sécurité

(voir page 10)

à découper en suivant le pointillé et à nous retourner remplie

DEMANDE D'INSCRIPTION

(à envoyer 10, rue Pergolèse, PARIS)

Je demande mon inscription aux « VIEUX du VOLANT » ;
à cet effet, je vous donne ci-dessous les renseignements nécessaires à mon inscription, vous les certifie exacts, et vous envoie ci-joint le montant de mes droits d'entrée soit 50 frs.

NOM :

Prénom : Nationalité :

Profession :

Adresse :

.....

Date du permis de conduire :

N° du permis Lieu de délivrance

....., le 193.....

(Signature)

Ne vous
contentez
pas d'être
des leurs

FAITES
ADHERER
VOS
AMIS